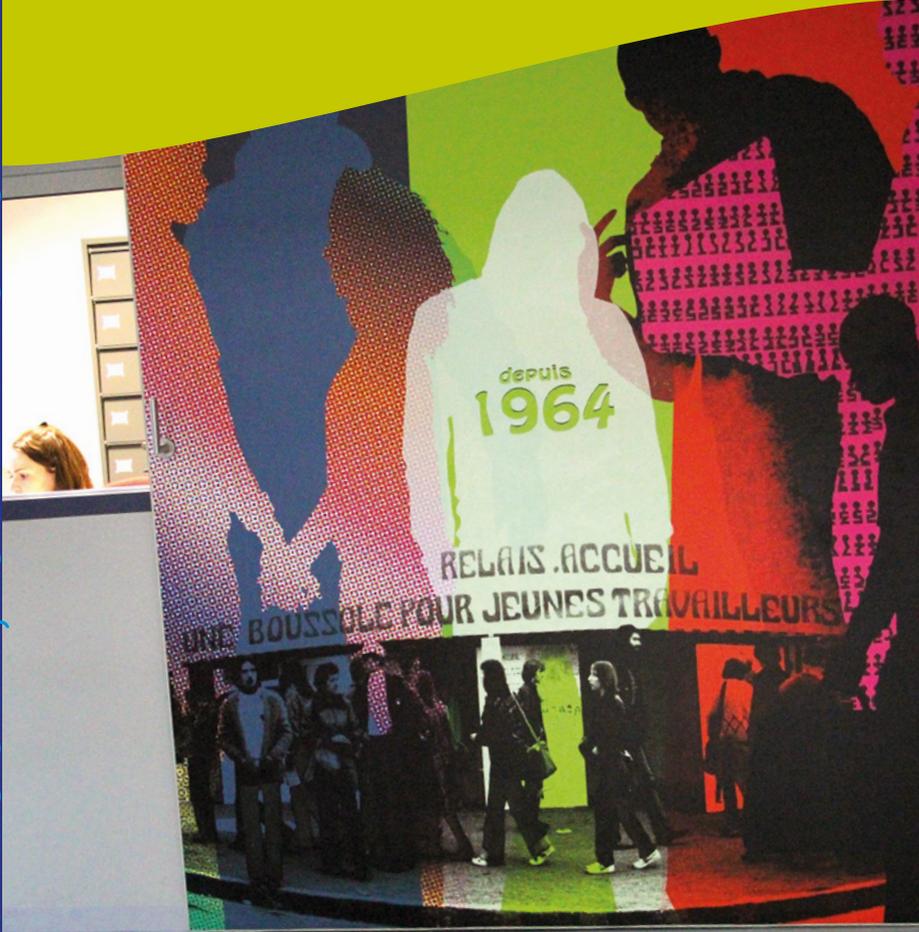


UN PROJET, UNE HISTOIRE

Relais Accueil



1964
2014

Relais Accueil

ÉDITORIAL

Au cœur de notre action, un projet

Acteur modeste du logement social, Relais Accueil a pour référence son projet associatif : offrir aux jeunes qu'il reçoit non seulement un toit, mais aussi l'occasion et les moyens de cheminer vers l'autonomie, qu'il s'agisse d'accéder à un logement pérenne, à la santé, à l'emploi, à la vie collective et citoyenne.

Cette activité s'inscrit certes dans un cadre législatif et réglementaire qui nous conduit à obtenir des pouvoirs publics divers agréments : résidence sociale, intermédiation locative, ingénierie sociale. L'évaluation interne menée en 2011-2012 en est une mise en application, de même que la refonte du projet associatif dont la présente brochure est l'aboutissement. Les aides reçues des institutions publiques (notamment Caisse d'Allocations familiales et Mairie de Paris) confirment que l'utilité de cette activité est reconnue.

Mais notre projet va plus loin que la simple conformité aux règles. Il est riche d'une histoire et s'appuie sur une longue expérience; tout en s'adaptant aux évolutions, en particulier celles de la population des jeunes, ses méthodes d'action sont marquées par une continuité d'inspiration. C'est pourquoi la commission, associant administrateurs et membres de l'équipe d'animation, qui a rédigé la nouvelle version du projet associatif a souhaité le compléter par un rappel historique qui lui apporte son éclairage.

1964
2014

Relais Accueil

Relais Accueil en marche

	PAGE
I. D'hier à aujourd'hui, mission et projet	6
Bref aperçu historique	7
Projet et mission	10
II. Valeurs associatives et principes d'intervention	12
Les valeurs fondamentales	13
Le respect de la personne des résidents	
La solidarité	
Le respect et la découverte de l'autre	
Les principes d'intervention	15
L'éducation populaire	
Le développement de l'autonomie	
Le rôle du collectif	
Le brassage social	
III. Offre de logement et public accueilli	18
L'offre de logement	
Les conditions d'entrée	
La typologie des résidents	
Les modalités d'admission	
2012 : le constat et le défi	
IV. Actions socio-éducatives	24
Modalités de mise en œuvre	25
Actions individuelles : l'accompagnement individualisé	
Actions collectives	
L'aménagement des espaces collectifs	
Domaines d'intervention	27
L'aide à la recherche de logement	
La prévention santé	
L'emploi et la formation	
L'aide à la gestion de budget	
Apprendre la reconnaissance et le respect de l'autre	
Actions participatives et citoyenneté : appel à l'initiative des résidents	
Culture et loisirs, épanouissement personnel	
V. Compétences mobilisées	36
Les organes de l'association	
Le personnel salarié	
Organigramme	
Le travail en équipe	

	PAGE
VI. Travail en réseau et en partenariat	40
VII. Objectifs d'évolution et de développement	42
Récapitulatif des enjeux	43
Le maintien d'un équilibre dans le recrutement des résidents	
Le maintien de la qualité de l'accompagnement socio-éducatif	
Le nécessaire renforcement de l'intimité des résidents	
La sécurisation financière à moyen terme de l'association	
Grands objectifs d'évolution	45
Poursuivre le développement, en diversité et en qualité, des partenariats avec les organismes financeurs	
Favoriser l'aménagement des chambres doubles en chambres simples	
Explorer la faisabilité d'un développement de l'offre de logement	
Perspectives	46

Relais Accueil, une longue histoire

Trois témoignages sur les origines	50
<i>De l'occupation de l'octroi de Bagnolet en 1954 à la fondation du premier foyer Relais à Clamart par Alain Letty</i>	
<i>Une belle histoire par Robert Lion</i>	
<i>Une leçon de vie par André Lapostolle</i>	
1966-2006 : de la promotion de la jeunesse ouvrière aux politiques d'insertion	55
Des origines à la construction du foyer : au-delà du logement (1963-1972)	57
Une organisation confrontée à la progression du chômage des jeunes migrants (1973-1981)	64
La mise en œuvre des dispositifs d'insertion pour les jeunes Parisiens (1982-1992)	70
Un recentrage sur l'hébergement (1993-2006)	74
Le passé récent (2006-2013)	81
Les dirigeants et les directeurs de Relais Accueil depuis 1964	83
Graphiques 2007-2011	85
Documents d'archives	92



RELAIS ACCUEIL EN MARCHÉ

- | -

D'hier à aujourd'hui,
mission et projet

BREF APERÇU HISTORIQUE

La création de l'association «Relais Accueil pour l'hébergement et l'orientation des jeunes», en 1966, trouve son origine dans les besoins des jeunes ruraux ou provinciaux venant chercher un emploi en région parisienne. Elle se rattache au mouvement engagé par des militants (notamment de la Jeunesse ouvrière chrétienne), à partir du milieu des années 1950, pour répondre à ces besoins.

L'intuition fondatrice de ce projet est d'offrir aux résidents non seulement un toit, mais aussi un accompagnement qui leur permette, au long de leur séjour au foyer, de développer leur autonomie pour accéder à un logement pérenne et s'insérer dans la vie sociale.

Après quelques années de fonctionnement dans les locaux prêtés par la paroisse Saint-Hippolyte, avenue de Choisy à Paris XIII^e, l'acquisition d'un terrain de la paroisse permet d'édifier, en 1970, un bâtiment de quatre étages : deux étages (30 chambres) pour le foyer et deux étages de locaux mis à la disposition d'associations s'adressant aux jeunes. La moitié des chambres sont conçues pour deux personnes : dans la visée pédagogique de l'époque, le résident fait l'expérience de la colocation, apprentissage de la vie collective, avant d'accéder à une vie plus autonome en chambre individuelle.

Au fil des années, le fonctionnement du foyer est marqué par l'évolution dans la situation des résidents : les séjours de quelques semaines, simple période d'orientation quand l'accès à l'emploi et au logement est relativement facile, deviennent des séjours d'un à deux ans, ne débouchant pas toujours sur une solution pérenne de logement.

La volonté d'accompagner les jeunes résidents est, dès l'origine, l'une des caractéristiques majeures de Relais Accueil, dont le slogan est alors : «Une boussole pour les jeunes travailleurs». La fonction socio-éducative a priorité sur le logement et la restauration. La précarisation des emplois, liée au début de la crise en 1974, conduit Relais Accueil à inventer une nouvelle modalité d'action, l'insertion sociale et professionnelle, en développant l'autonomie des résidents. La présence de hauts fonctionnaires parmi

les administrateurs permet à Relais Accueil de jouer un rôle d'impulsion et d'innovation : la «méthode dynamique de recherche d'emploi», par exemple, dont s'inspire Bertrand Schwartz dans son rapport de 1981 sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. La mise en place des politiques publiques d'insertion des jeunes dans les années 1980 et 1990 (Missions locales, par exemple) amène Relais Accueil à se recentrer sur l'accueil et le logement, en maintenant l'accompagnement dans l'accès à la vie sociale et à ses modes actuels de communication, à la santé et à la vie civique en insistant sur la dimension collective. Cette situation conduit à transformer en chambres les deux étages supérieurs, portant la capacité d'accueil à 84 personnes (dont 58 en colocation).

Cependant, la fin des années 1990 montre que le bâtiment a mal vieilli et qu'une réhabilitation lourde est nécessaire. Le coût de cette transformation (plus de 2 millions d'euros) est hors de portée de l'association, qui fait appel en 2004 à Paris Habitat OPH (à l'époque, OPAC de Paris), lui confiant l'immeuble par un bail à réhabilitation suivi d'une convention par laquelle, en retour, Paris Habitat délègue l'exploitation à l'association, moyennant redevance.

C'est ce montage qui permet à l'association, depuis l'achèvement de la réhabilitation en 2006, de poursuivre son activité dans un bâtiment rénové. Le financement public mobilisé par Paris Habitat pour ces travaux a pour contrepartie des droits de

réservataires (État, Ville de Paris...) sur la quasi-totalité des chambres, leur donnant priorité pour présenter des candidats quand une place se libère. Cela rend la mobilité interne (de la colocation à la chambre individuelle) difficilement praticable.

PROJET ET MISSION

Tout en intégrant les facteurs d'évolution dans sa mise en œuvre, comme le montrent les chapitres suivants, le projet de l'association reste fondamentalement le même : offrir aux résidents qu'elle loge non seulement un toit, mais aussi l'occasion et les moyens d'un parcours vers l'autonomie, qu'il s'agisse de l'accès au logement pérenne, de la santé, de l'emploi, de la vie collective et citoyenne.

La mission que s'assigne Relais Accueil s'inscrit donc dans la tradition des foyers de jeunes travailleurs, codifiée par une circulaire officielle¹ qui précise : « *Les foyers de jeunes travailleurs sont des institutions à but non lucratif qui mettent à la disposition des jeunes qui vivent hors de leur famille un ensemble d'installations matérielles pour leur hébergement et leur restauration, ainsi que des moyens qui permettent, directement ou indirectement, de favoriser leur insertion dans la vie sociale.* »

1 Circulaire DAS/DSF 1 n° 96-753 du 17 décembre 1996 relative aux foyers de jeunes travailleurs. La réforme introduite par la loi 2009-323 n'a pas mené à terme l'adaptation des procédures applicables aux foyers de jeunes travailleurs.

Contexte réglementaire et institutionnel

Réglementation dont relève Relais Accueil :

- en tant que FJT et résidence sociale, Relais Accueil relève du code de la construction et de l'habitat (CCH)¹, ainsi que des autres textes applicables aux résidences sociales² ;
- les FJT sont également soumis au Code de l'action sociale et des familles en matière de droit des usagers, de projet d'établissement, d'auto-évaluation, d'évaluation, de contrôle et de fermeture à l'article L. 312-1 résultant de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale³.

Les FJT donnent lieu à autorisation par le préfet du département d'implantation. Ils ne sont cependant ni habilités à l'aide sociale de l'État, ni tarifés.

Les agréments de Relais Accueil :

- l'agrément résidence sociale⁴ ;
- l'agrément ingénierie sociale⁵ ;
- l'agrément intermédiation locative⁶.

Relais Accueil bénéficie d'une convention APL - résidence sociale en date du 2 mai 2007 et valable jusqu'au 30 juin 2039. L'association relève par ailleurs de la circulaire CNAF de 2006⁷ pour l'obtention de la Prestation socio-éducative de la CAF⁸.

1 Articles L. 351-2 et L. 353-2.

2 Notamment, la circulaire 2006-45 du 4 juillet 2006.

3 Article L. 312-1 résultant de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Les FJT relevaient déjà de la précédente « loi sociale » n° 75-535 du 30 juin 1975.

4 Circulaire 2006-45 du 4 juillet 2006 - Agrément obtenu par Relais Accueil le 2 mai 2007.

5 Loi 2009-323 - Agrément obtenu par Relais Accueil le 24 janvier 2011 pour une durée de cinq ans.

6 Loi 2009-323 - Agrément obtenu par Relais Accueil le 24 janvier 2011 pour une durée de cinq ans.

7 LC-2006-075.

8 Convention d'objectifs et de financement signée avec la CAF le 2 février 2011, valable jusqu'au 31 décembre 2014.

LES VALEURS FONDAMENTALES

Les valeurs de base de Relais Accueil

- Les valeurs de la personne : valeur unique, autonomie, responsabilité.
- La société, le groupe, le collectif : valeur éducative de la participation, respect mutuel.

Les responsables de l'association, le personnel salarié et les intervenants extérieurs s'engagent à respecter dans leur pratique quotidienne l'ensemble des valeurs et finalités définies ci-après. La pratique pédagogique mise en œuvre doit respecter ces principes, en développant l'initiative et la responsabilité des résidents.

Le respect de la personne des résidents

Considérer les jeunes résidents comme des personnes uniques, ayant chacune des qualités propres, autonomes, responsables et capables d'initiatives. Ce sont des jeunes adultes envers lesquels la société conserve une responsabilité particulière : les accompagner dans leurs expériences de découverte de l'environnement social et professionnel nécessaires à la construction de leur personnalité. Ceci ne peut être imposé, mais seulement proposé. L'accompagnement n'est donc pas autoritaire mais encourageant.



- II -

**Valeurs associatives
et principes
d'intervention**

La solidarité

Malgré les tendances actuelles à privilégier l'individu, tout en reconnaissant la tendance naturelle à se regrouper au sein de groupes d'affinités, l'association travaille à faire reconnaître que, si la vie en société implique des contraintes, elle est aussi source d'enrichissement mutuel des individus à partir de leurs différences.

Le respect et la découverte de l'autre

L'association reconnaît comme charte fondamentale la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle ne se soumet à aucune théorie politique, à aucune philosophie ou religion particulières.



Elle respecte la liberté de chaque résident-e dans le choix de ses opinions politiques, philosophiques, croyances ou pratiques religieuses, et la possibilité de les exprimer.

Elle veille à la bonne application des règles et pratiques qui permettent de vivre ensemble dans le respect de chacun, sans prosélytisme.

LES PRINCIPES D'INTERVENTION

Ces principes sont au fondement des pratiques professionnelles quotidiennes.

L'éducation populaire

Relais Accueil se réclame des méthodes de l'éducation populaire, où chacun se voit reconnaître la capacité de progresser. L'équipe recourt à une pédagogie active, cherchant à développer l'initiative et la responsabilité des résidents, voire leur émancipation. À côté du suivi personnalisé, le soutien par le groupe (co-éducation...) a une place reconnue.

Le développement de l'autonomie

Corollaire du respect de la personne, ce principe d'intervention est à la fois l'objectif et la méthode

sur lesquels repose l'accompagnement proposé au résident. Ce dernier doit devenir capable de mener par lui-même ses recherches et d'obtenir des réponses à ses demandes. Relais Accueil considère que pour accéder à un logement autonome et s'y maintenir, le résident doit pouvoir devenir autonome dans tous les aspects de la vie économique et sociale, et que le foyer de jeunes travailleurs doit lui donner les moyens de développer cette autonomie.

Le rôle du collectif

Pour faire évoluer le résident vers plus d'autonomie, Relais Accueil confère au groupe un rôle fondamental. Il considère que le groupe doit être «source d'enrichissement mutuel des individus à partir de leurs différences» et il cherche à promouvoir un soutien mutuel des résidents, propre à favoriser leur capacité à s'autonomiser.

Relais Accueil mise sur le collectif comme facteur d'évolution des résidents, source d'appui dans les difficultés qu'ils peuvent traverser, lieu d'enrichissement de chacun par l'expérience d'un vivre-ensemble où la diversité a toute sa place. Bien au-delà du simple fait d'habiter côte à côte, cela se fait au quotidien, la vie collective étant pensée et organisée de manière à faciliter les relations grâce à une «pédagogie d'ambiance» autant que par les activités d'animation.

Le brassage social

Plutôt que «mixité sociale», Relais Accueil préfère employer le terme de brassage social, dont il observe les bénéfices au quotidien. En effet, la notion connue de «mixité sociale» renvoie au maintien d'équilibres entre des populations, qu'il est très difficile d'objectiver. Elle peut servir de prétexte à toutes sortes de dérives ou d'arguments pour exclure les publics les plus fragiles. De plus, faire se côtoyer des populations d'origines diverses ne garantit nullement l'harmonie au sein d'un collectif.

Sans se donner pour objectif une mixité sociale définie, la politique d'accueil de notre foyer s'établit dans un souci d'équilibre et de brassage social et culturel entre les différentes populations. Elle permet ainsi d'éviter l'isolement, sans créer ni ghettos ni mélanges explosifs ou générateurs de conflits.

Le brassage social est la clé de la réussite de la vie en FJT, parce qu'il est un facteur d'intégration et parce qu'il favorise le processus de socialisation. C'est par la gestion contrôlée de cette diversité et par le respect des équilibres que ce brassage produit ses effets les plus positifs.



- III -

Offre de logement et public accueilli

L'offre de logement

Pour accueillir son public, l'établissement dispose de 55 logements :

- 27 chambres individuelles ;
- 2 studios individuels (avec kitchenette) ;
- 2 studios pour couples ;
- 21 chambres doubles ;
- 3 chambres triples ;
- des espaces collectifs (*lire p. 27*) ;
- des bureaux permettant de recevoir les résidents en entretien individuel.

Malgré un taux d'occupation annuel très satisfaisant (généralement autour de 97 %), nous constatons des difficultés grandissantes à proposer des chambres partagées et/ou ne comprenant ni les trois fonctions sanitaires (13 de nos logements sont dépourvus de W.-C.), ni kitchenette privative. Les candidats qui acceptent ces conditions font un choix par défaut, qui s'explique par le manque de logements à Paris.

L'association Relais Accueil juge insatisfaisante cette situation, qui ne correspond pas aux aspirations des résidents, et cherche les moyens de restructurer les chambres doubles et triples en faveur de chambres individuelles.

Les conditions d'entrée

Comme résidence sociale mixte destinée à l'hébergement de jeunes travailleurs et de jeunes travailleuses, Relais Accueil reçoit de jeunes Franciliens, provinciaux ou étrangers en situation de mobilité pour un emploi, une formation ou un stage. Cette mobilité devient un moyen pour entrer sur un marché du travail auquel on accède de plus en plus difficilement.

Ainsi, les personnes souhaitant entrer à Relais Accueil doivent justifier d'une activité, d'un emploi, d'une formation, d'un projet personnel et professionnel. La diversité des projets poursuivis, inscrite dans le projet social, assure une diversité de recrutements à même de favoriser le principe du « brassage social ». L'unique obligation faite au candidat est de justifier des ressources nécessaires pour mener à bien ce projet, dans le contexte des obligations de l'établissement et de son environnement¹.

La typologie des résidents

Conformément à son projet social, et de manière plus détaillée, notre foyer accueille essentiellement des résidents aux revenus modestes âgés de 18 à 25 ans, hommes et femmes célibataires, et quelques couples sans enfants :

- jeunes travailleurs (en situation de précarité ou non, CDD, CDI, temps partiels) ;
- jeunes provinciaux en mobilité, principalement ceux qui souhaitent s'installer à Paris ;
- jeunes Parisiens en situation de décohabitation ;
- jeunes en formation sous divers statuts (apprentissage, formation en alternance, formation d'insertion, enseignement technique et professionnel, etc.) ;
- résidents issus ou non de l'Union européenne venant faire un stage à Paris dans le cadre de leurs études ou d'une formation professionnelle ;
- jeunes majeurs relevant de l'aide sociale à l'enfance.

Ainsi, il s'agit de jeunes qui, de manière transitoire, ne peuvent accéder à un logement autonome durable, soit pour des raisons économiques, soit pour des raisons de mobilité géographique (stagiaires de la formation professionnelle, stagiaires rémunérés en entreprise).

Les modalités d'admission

L'admission à Relais Accueil s'organise en deux temps.

Dans un premier temps, l'évaluation de la candidature permet de vérifier l'adéquation de la candidature avec les services proposés : examen de la situation du candidat dans ses caractéristiques objectives (âge, statut professionnel, revenus...), présentation de l'établissement, de son fonctionnement et de son projet.

¹ Extrait du projet social de Relais Accueil, 2007.

Dans un second temps, l'accueil doit permettre au nouveau résident de se repérer dans le bâtiment, d'identifier ses interlocuteurs au sein de l'équipe, de comprendre et connaître les règles de fonctionnement, enfin de s'intégrer au collectif de résidents. Ce temps d'accueil est également l'occasion de signer les différents documents contractuels (titre d'occupation, règlement intérieur, état des lieux...).

2012 : le constat et le défi

Depuis 2006, date des travaux de réhabilitation et de la rédaction du précédent projet de l'association, nous avons constaté une évolution du public accueilli. Aujourd'hui, celui-ci diffère un peu de celui que notre foyer se proposait d'accueillir en 2006.

Une analyse statistique récemment menée en interne¹ fait ressortir qu'en 2012, nos résidents sont :

- majoritairement originaires d'Île-de-France ;
- plutôt jeunes (55% d'entre eux ont moins de 21 ans) ;
- faiblement qualifiés (74% d'entre eux ont un diplôme inférieur ou égal au niveau bac ou brevet professionnel) ;
- essentiellement issus des classes populaires.

¹ Voir détails p.85 et suivantes.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution entre les souhaits de 2006 et la réalité de 2012 :

- le contingentement des logements par les réservataires, qui nous impose d'accueillir des personnes orientées par différents services (institutions sociales, services et bureaux du logement, etc.) ;
- la dégradation du contexte social et économique (crise du logement qui s'aggrave, crise économique à partir de 2008), qui génère une précarisation et une paupérisation des jeunes.

Depuis 2006, on constate ainsi une tendance à l'homogénéisation du public. Celle-ci rend plus difficile la mise en œuvre du principe de «brassage social» qui constitue depuis toujours un élément essentiel de notre projet. Cette situation nous a amenés à renforcer nos actions d'accompagnement individualisé (*lire p.25*) et constitue un défi à relever pour les années à venir.



- IV - Actions socio-éducatives

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Actions individuelles : l'accompagnement individualisé

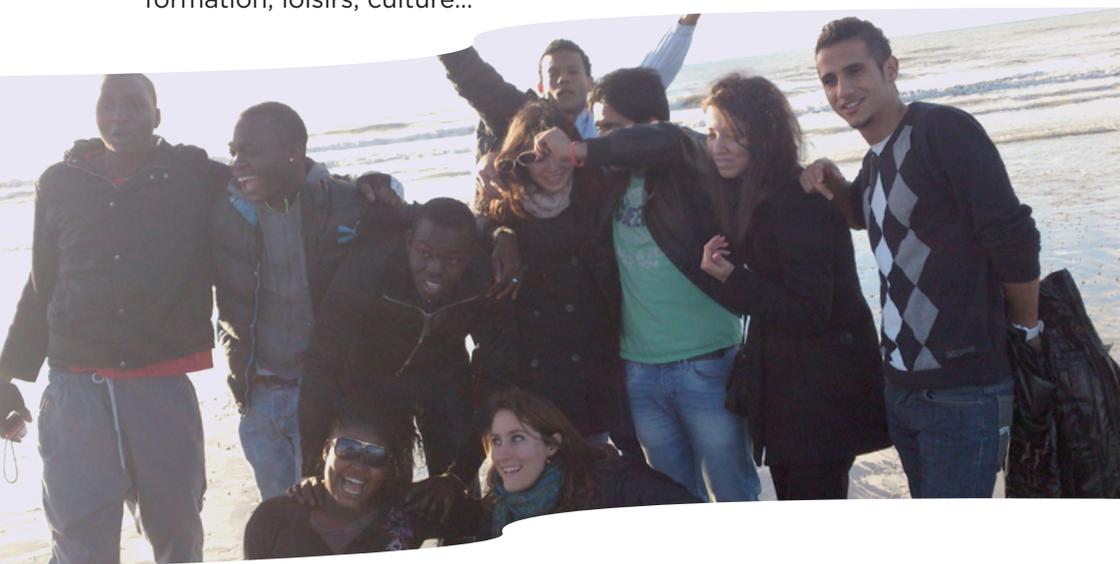
Dès l'entrée d'un résident à Relais Accueil, l'équipe cherche à le préparer à la sortie. Cela passe notamment par un accompagnement individualisé plus ou moins soutenu. On distingue deux types d'accompagnements individualisés :

- l'accompagnement dans les difficultés de la vie quotidienne consiste à orienter, soutenir et conseiller les résidents pour toute démarche : document administratif ou déclaration de revenus à remplir, demande de CMU, courrier à la CAF, relations avec la banque, etc. Il peut aussi s'agir de donner des conseils ponctuels sur des choix à faire, d'aider à la gestion budgétaire ou d'orienter un résident vers une structure de soins adaptés, par exemple ;
- l'accompagnement social renforcé est proposé lorsque des difficultés importantes sont repérées. Il est mis en place à la demande du résident ou sur proposition de l'équipe. Des rendez-vous réguliers sont alors fixés pour évaluer les problèmes rencontrés, réfléchir à des objectifs réalistes, faire le point sur l'avancée des démarches entreprises et l'évolution de la situation.

Actions collectives

Favoriser l'autonomie de nos résidents ne saurait se limiter à des entretiens individuels et à l'ouverture de droits. Être autonome, c'est aussi connaître les codes d'une société pour s'y intégrer et y trouver sa place. C'est pourquoi Relais Accueil est particulièrement attentif au développement du vivre-ensemble, ce qui passe par l'instauration d'actions collectives et d'un cadre de vie au sein du foyer.

Pour que le vivre-ensemble devienne une source d'épanouissement plutôt qu'une contrainte, il est nécessaire d'en organiser les conditions afin que les résidents puissent s'en saisir. Ainsi, Relais Accueil propose régulièrement des actions collectives dans tous les domaines où se forge la qualification sociale : vie quotidienne, recherche de logement, emploi, formation, loisirs, culture...



L'aménagement des espaces collectifs

Pour créer les conditions de ce «bien vivre ensemble», Relais Accueil organise les espaces collectifs de manière à ce qu'ils permettent d'alterner espaces privatifs d'intimité et locaux collectifs de convivialité.

Le foyer dispose ainsi d'une salle multimédia, d'une buanderie, d'une salle à manger, d'une salle télé et d'un espace pour réchauffer des plats («cuisine collective»). Nous espérons ainsi faciliter à la fois la sociabilité, qui permet l'ouverture au monde, et l'appropriation, qui favorise la construction de l'identité.

DOMAINES D'INTERVENTION

Notre travail d'accompagnement vers l'autonomie touche à des questions diverses : problèmes d'emploi, questions de santé ou difficultés de gestion de budget, recherche de logement...

L'aide à la recherche de logement

Notre public est particulièrement touché par la crise du logement : revenus faibles, statut précaire, absence de garant caractérisent une partie importante de nos résidents. À cela peuvent s'ajouter des problèmes de discrimination.

Malgré le peu d'offres de logements, il nous semble possible de préparer les résidents à un départ réussi. En effet, le foyer est l'outil idéal pour apprendre à assumer des responsabilités comme payer un loyer, prendre le temps de faire ses démarches administratives (dossier d'APL, par exemple), mesurer la valeur de sa signature pour l'état des lieux ou le bail...

Compte tenu des difficultés liées à la crise du logement, nous voulons accentuer nos actions d'information, qu'elles soient collectives ou individualisées.

- Information collective : il s'agit d'abord d'une mise à disposition de documentation et d'adresses utiles. Elle consiste aussi à organiser des réunions d'information ou des ateliers de recherche de logement, si possible en présence d'intervenants extérieurs spécialistes de cette question.



- Information individualisée : dès l'entretien d'accueil, nous informons les résidents des démarches à effectuer pour être inscrit sur les listes de demandeurs de logement (auprès des organismes réservataires). Nous souhaitons ainsi les inciter à faire ces démarches très tôt dans leur séjour à Relais Accueil, même si leur situation ne leur permet pas, a priori, d'accéder rapidement à un logement autonome. Ils pourront ainsi faire valoir l'ancienneté de leur demande lorsque leur situation professionnelle sera plus favorable. Nous réitérons ces informations sur le logement lors de rencontres individualisées avec les résidents dans le cadre de l'accompagnement global, car l'aide à l'accès au logement ne peut être dissociée des autres aspects de l'accompagnement individualisé (emploi, budget...).

La prévention santé

L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme « un état complet de bien-être physique, mental et social ». La santé entre donc en compte dans de nombreux aspects de la vie quotidienne. Relais Accueil ayant opté pour une approche globale de l'animation et du suivi individuel, il en est bien sûr question lorsqu'il s'agit d'écouter un résident et de lui apporter une aide, une orientation, un éclairage sur sa situation et sa problématique.

Ainsi, nous organisons des soirées d'information en diversifiant les approches thématiques, pour favoriser la compréhension du fonctionnement du système de santé, de l'accès aux droits à la santé ou aux soins dans le XIII^e arrondissement. Nos campagnes d'information et de prévention abordent des thèmes variés tels que :

- la sexualité, les moyens de contraception, la prévention et le dépistage des IST et MST ;
- les addictions (alcool, drogues, etc.) ;
- l'hygiène de vie (diététique, entretien du logement, effet du bruit sur la santé, etc.).

L'emploi et la formation

Une situation professionnelle stable est étroitement liée à l'accession au logement. C'est pourquoi nous mettons en place un accompagnement individualisé avec les objectifs suivants :

- orienter les résidents vers les différents organismes susceptibles de les aider dans leur recherche d'emploi, en premier lieu la Mission locale ;
- leur apporter un soutien logistique (téléphone, ordinateur, Internet) ;
- les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi (écoute, conseils, aide à la rédaction d'une lettre, d'un CV...).

En plus de cet accompagnement individualisé, des actions collectives (ateliers de recherche d'emploi par exemple) sont ponctuellement proposées.

Nous souhaitons par ailleurs mettre en place un réel partenariat avec les différentes Missions locales, pour faire régulièrement le point sur la situation des résidents suivis par leurs conseillers.

L'aide à la gestion de budget

Notre travail d'accompagnement se heurte régulièrement aux difficultés financières récurrentes rencontrées par nombre de résidents. Nous sommes, en effet, face à un public très fragilisé par le contexte économique.

L'aide à la gestion de budget constitue un aspect bien particulier de notre travail : certes, le foyer est un lieu où se développe une relation d'aide, d'accompagnement et de conseil, mais il peut aussi devenir un créancier pour le résident. Nous maintenons ainsi un discours responsabilisant sur l'importance de payer un loyer.

L'application de ce principe est facilitée par une aide à la gestion de budget. Ce travail s'effectue lors des entretiens individuels, mais nous organisons aussi des actions collectives : intervention d'une association de consommateurs au sujet des crédits à la consommation et de leurs conséquences sur un budget fragile, recherche de partenariats pour faire venir des professionnels lors de soirées d'information...

Apprendre la reconnaissance et le respect de l'autre

La société, en France comme ailleurs, a beaucoup de mal à appréhender les différences. Soit elles sont niées par générosité, pour assimiler tout le monde dans un magma indifférencié, soit elles sont considérées comme des barrières infranchissables ne pouvant mener qu'au conflit.

Le foyer accueille des résident-e-s d'origines diverses, qu'elles soient sociales, géographiques, nationales ou culturelles. C'est une richesse qu'il s'agit de mettre à profit. Nous devons donc développer des activités et des occasions de rencontres, à l'intérieur et hors du foyer, pour favoriser une connaissance mutuelle : modes de vie, de pensée, d'organisation familiale et sociale, de sentir et de représenter, attitudes sociales et religieuses. Un effort de connaissance,



prenant en compte les préjugés eux-mêmes, doit permettre d'apprendre à vivre ensemble au-delà de nos différences. Cette dimension interculturelle prend une acuité chaque jour plus grande. C'est pourquoi des ateliers de découverte du fonctionnement social et de la citoyenneté font partie intégrante de notre projet.

Actions participatives et citoyenneté : appel à l'initiative des résidents

Chaque fois que cela est possible, nous sollicitons nos résidents pour proposer et organiser des animations, ou pour améliorer la vie quotidienne au foyer. La loi du 2 janvier 2002 prévoit une instance formelle pour cela, le Conseil de la vie sociale (CVS). En théorie, celui-ci doit être consulté pour toute décision importante concernant l'établissement et donner son avis sur le fonctionnement et la vie quotidienne au foyer.

Cette formule nous semble toutefois peu adaptée au public que nous accueillons. D'une part, la durée moyenne de séjour de nos résidents est d'environ 400 jours, ce qui laisse peu de temps pour faire connaissance avec l'institution, se présenter aux élections du CVS et y mener des actions. D'autre part, notre public est réticent à s'engager dans des instances trop formelles.

C'est pourquoi nous mettons en place un CVS sous forme de commissions travaillant sur des projets

précis et ponctuels, proposés par l'équipe ou par les résidents. Cette formule permet à chaque jeune qui le souhaite de s'engager sur la durée qui lui convient et sur des sujets qu'il a choisis au préalable.

Toutefois, nous considérons que la participation est beaucoup plus large que ces instances. Ainsi, tout résident doit pouvoir utiliser ses compétences ou connaissances et en faire bénéficier l'institution et les autres jeunes : organisation d'une soirée culturelle, réalisation d'un reportage photo, etc. L'équipe se doit alors d'être disponible pour favoriser la concrétisation de ces projets. À titre d'exemple, citons la réalisation du logo de Relais Accueil par les résidents (2010).

Culture et loisirs, épanouissement personnel

Au regard d'autres missions telles que le logement ou l'insertion professionnelle, les actions socioculturelles peuvent sembler quelque peu secondaires. Elles passeraient ainsi pour une sorte de petit supplément proposé aux résidents. Il s'agit en réalité d'un travail d'une importance capitale : en travaillant sur le développement de la convivialité au foyer, nous souhaitons donner aux résidents les outils pour se découvrir mutuellement, permettre une dynamique interne constructive, favoriser le développement d'échanges au sein de la résidence et la création de réseaux internes.

En cela, nous allons plus loin que la simple mise en œuvre d'une mixité sociale, selon laquelle le seul fait de se côtoyer quotidiennement suffirait à créer des liens entre les personnes.

De plus, il faut permettre à ceux qui le souhaitent de trouver des activités favorisant l'épanouissement et l'expression personnelle. Nous organisons donc animations internes (pots d'accueil mensuels rassemblant « anciens » et nouveaux résidents, soirées à thème, conférences, débats, jeux), animations externes, sorties spectacle, visites, activités sportives...



- V -

Compétences mobilisées

Pour mener à bien son projet, Relais Accueil mobilise des compétences bénévoles et professionnelles.

Les organes de l'association

L'association rassemble des personnes dont l'intérêt pour les problèmes des résidents, l'engagement professionnel et social ainsi que les compétences apportent des informations sur l'environnement social et contribuent à réaliser les finalités et les objectifs de Relais Accueil.

L'assemblée générale et le conseil d'administration définissent les orientations et veillent au respect des finalités et des valeurs.

Le bureau met en œuvre ces actions avec l'équipe professionnelle.

Le personnel salarié

Relais Accueil dispose d'un personnel cherchant à créer une atmosphère conviviale, mais aussi capable d'assurer un encadrement du groupe des résidents et un suivi socio-éducatif individualisé au besoin.

Il apporte ses compétences professionnelles à la mise en œuvre du projet, gère le quotidien de l'organisation du foyer et accompagne les résidents, sous l'autorité du président de l'association et la responsabilité générale des organes directeurs de l'association.

Pour cela, le personnel salarié de l'équipe socio-éducative est recruté selon les critères fixés par la CAF pour l'obtention de la Prestation socio-éducative, c'est-à-dire essentiellement du personnel qualifié par des « certifications inscrites dans le répertoire national des certifications professionnelles, relevant au minimum du niveau III et validant des compétences pour la conduite d'un projet socio-éducatif »¹.

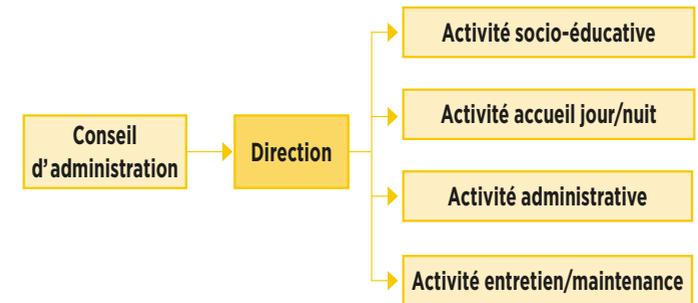
Le personnel de direction doit, lui, répondre aux exigences fixées par le décret n° 2007-221 du 19 février 2007, soit, pour Relais Accueil, une qualification de niveau II au moins.

L'équipe salariée est composée de 6,7 équivalents temps plein :

- un directeur ;
- un directeur adjoint ;
- deux animateurs socio-éducatifs ;
- quatre agents d'accueil (2,2 ETP) ;
- un agent de maintenance (0,5 ETP).

¹ Voir la lettre-circulaire CNAF n° LC-2006-075 du 22/06/2006.

Organigramme



Le travail en équipe

Pour permettre un véritable travail d'équipe favorisant la cohérence des actions menées, mais aussi pour développer les compétences collectives, le personnel de Relais Accueil se réunit régulièrement : réunions hebdomadaires et réunions mensuelles d'analyse des pratiques pour l'équipe éducative, réunions mensuelles pour l'ensemble de l'équipe. Pour compléter ce dispositif, mails et cahiers de liaison sont utilisés pour la transmission des informations.



- VI - Travail en réseau et en partenariat

L'association n'est pas en mesure de mettre elle-même en œuvre l'ensemble des actions qui peuvent paraître nécessaires. Aussi, le personnel et le conseil d'administration établissent des partenariats, en particulier pour les actions visant l'insertion professionnelle des résidents, leur recherche de solutions de logement autonome, leur accès aux droits et à la santé ainsi que leur développement personnel et culturel.

À titre d'exemple, citons les partenariats les plus significatifs développés ces dernières années :

- les Jardins numériques, pour l'accès aux technologies de l'information et de la communication ;
- le Centre de formation pour apprentis (CFA) Afomav, pour l'accueil d'apprentis ;
- Urgence jeunes, dans le cadre de l'accès à un parcours résidentiel pour les jeunes Parisiens les plus en difficulté ;
- PASSAJ 13¹, pour favoriser l'accès aux soins et aux droits à la santé ;
- la Mission locale de Paris, dans le cadre de l'accès à l'emploi et à la formation ;
- le CLLAJ² de Paris, pour l'information et l'orientation de nos résidents vers le logement.

Enfin, l'association Relais Accueil, adhérente à l'UNHAJ (Union nationale pour l'habitat des jeunes) et à l'URFJT (Union régionale des foyers de jeunes travailleurs en Île-de-France), participe à plusieurs instances du réseau régional.

¹ Paris association santé jeunes.

² Comité local pour le logement autonome des jeunes.



- VII -

Objectifs d'évolution et de développement

RÉCAPITULATIF DES ENJEUX

Quatre enjeux récents ont été évoqués jusqu'ici. L'association y est confrontée et se doit d'y répondre dans son projet associatif des années à venir, à travers la fixation et la déclinaison de grands objectifs d'évolution.

Le maintien d'un équilibre dans le recrutement des résidents

En effet, les récentes évolutions (précarisation/ paupérisation de la population accueillie et contingentement des places - lire pp.22-23) ont conduit à une homogénéisation du public, rendant plus difficile la mise en œuvre du principe de «brassage social» qui constitue, depuis toujours, un élément essentiel du projet de Relais Accueil. Le fonctionnement actuel du système de réservataires limite la capacité de l'association à agir directement sur le recrutement des résidents et conduit à explorer de nouvelles voies pour maintenir un équilibre et une diversité dans les projets, les types de parcours ainsi que les niveaux d'études.

Le maintien de la qualité de l'accompagnement socio-éducatif

Cette qualité est ce qui fait la force de Relais Accueil. Elle se traduit par un temps de présence socio-éducatif suffisant pour garantir un accompagnement individuel de qualité et déployer une «pédagogie d'ambiance».

Le nécessaire renforcement de l'intimité des résidents

Il se traduit par la disparition des chambres doubles ou triples. Face à la quasi-impossibilité de passer, au sein de Relais Accueil, d'une chambre double vers une chambre simple, il semble important de pouvoir aller dans le sens d'un plus grand respect de l'intimité des résidents dans les parties privatives du bâtiment. Le corollaire de cet enjeu est le maintien des conditions d'une vie collective au sein des espaces qui lui sont consacrés.

La sécurisation financière à moyen terme de l'association

Si des ajustements à court terme peuvent être trouvés, conduisant à réduire la qualité de l'offre de services, cette sécurisation financière sur le long terme est un enjeu primordial et passe par des choix plus radicaux. Il serait dommage – et contraire à l'objectif national et francilien de création de logements à l'intention des jeunes – que l'association soit conduite à réduire soit la qualité du service rendu, soit son offre de logement même. L'association doit donc chercher les conditions d'une pérennisation financière de son activité, à travers un développement et une diversification de l'offre de logement.

GRANDS OBJECTIFS D'ÉVOLUTION

De ces enjeux, découlent trois grands objectifs pour les cinq années à venir.

Poursuivre le développement, en diversité et en qualité, des partenariats avec les organismes financeurs. Et ce, grâce à :

- la transparence des résultats obtenus en matière d'accompagnement des résidents ;
- la préservation de relations de confiance ;
- la volonté de garder la maîtrise de l'équilibre global du recrutement des résidents, en fonction des valeurs et des principes d'intervention que se fixe, en toute transparence, le projet associatif.

La diversité de ces partenariats amènera en elle-même une diversité des projets et des parcours accueillis. Leur qualité permettra aux partenaires d'avoir confiance dans la marge de manœuvre laissée à l'équipe en matière de recrutement.

Favoriser l'aménagement des chambres doubles en chambres simples, incluant les sanitaires, tout en veillant à développer la vie collective.

Explorer la faisabilité d'un développement de l'offre de logement, à surface constante ou par un agrandissement de la surface bâtie. Dans ce second cas, étudier la possibilité d'une diversification de l'offre de logement et du public accueilli.

PERSPECTIVES

Depuis sa création en 1966, Relais Accueil a pu développer et faire évoluer son projet associatif. Il s'appuie désormais sur une véritable expérience en matière d'accueil et d'accompagnement des «jeunes travailleurs et travailleuses», qu'il s'agit autant de préserver que de valoriser. Cette expérience se caractérise par :

- un accueil de qualité et personnalisé, matérialisé par des aménagements du bâtiment. Une récente évaluation a montré que cet accueil est bien perçu par les résidents eux-mêmes ;
- un travail d'accompagnement efficace, permettant un progrès avéré dans le parcours résidentiel des jeunes et dans l'accession à l'autonomie ;
- une relation de confiance établie avec les autres acteurs du logement et de l'hébergement, permettant de se positionner comme un partenaire fiable vis-à-vis des organismes réservataires. Elle permet également aux résidents de bénéficier de la bonne réputation de Relais Accueil dans la suite de leur parcours résidentiel.

Concernant le public accueilli et son évolution, un exercice de comparaison avec les autres foyers parisiens de jeunes travailleurs met en lumière la place bien particulière de notre établissement. Celui-ci accueille en effet un pourcentage beaucoup plus important – et qui tend à augmenter – de résidents peu diplômés, à la situation sociale problématique

et, pour une très grande part d'entre eux, venant de structures d'hébergement d'urgence. Pour beaucoup de ces résidents, Relais Accueil constitue la «première» étape réussie d'un parcours résidentiel visant, à terme, l'accès à un logement autonome. À ce titre, Relais Accueil occupe une place déterminante, à la charnière entre le monde de l'hébergement et celui du logement autonome.

Cette spécificité conduit Relais Accueil à vouloir préserver la qualité de son accompagnement – axé sur le développement de l'autonomie de la personne –, qui apparaît comme une condition de la réussite de son action.

Ainsi, dans un contexte de contraintes pesant sur l'action publique, le présent projet associatif tend à confirmer la volonté déjà ancienne de notre foyer d'accueillir des jeunes en situation difficile. Cependant, le corollaire lui semble être le maintien d'un équilibre entre les différentes situations rencontrées, afin de pouvoir mener un travail d'accompagnement efficace et de permettre au «brassage social» de produire tous ses effets bénéfiques.

À ce titre, le développement de partenariats de qualité semble constituer un véritable levier en matière d'accueil, d'accompagnement et d'actions collectives (insertion professionnelle, recherche de logement autonome, développement personnel et culturel...).

En premier lieu, ces partenariats permettent d'élargir les domaines d'intervention de Relais Accueil, qui n'a pas toujours toutes les compétences en interne. Ils contribuent aussi à l'autonomie des résidents, qui peuvent ainsi apprendre à utiliser les ressources offertes par le tissu associatif et institutionnel local.

Enfin, le système des chambres doubles ou triples, qui a contribué à créer la spécificité de Relais Accueil dans le paysage des foyers de jeunes travailleurs, ne semble plus correspondre aux aspirations des résidents, notamment ceux qui connaissent une situation sociale difficile. Relais Accueil souhaite donc préserver et renforcer l'intimité des résidents en mettant fin à ces cohabitations le plus souvent contraintes.

Les prochaines années constitueront sans nul doute un tournant dans l'histoire de Relais Accueil. L'exercice de prospective à partir de la situation financière actuellement équilibrée incite à trouver rapidement des voies de sortie aux difficultés qui s'annoncent. Le développement d'une nouvelle offre de logement et/ou d'accompagnement, dont il reste tout à étudier, fait partie des perspectives et des défis à relever. Toute l'équipe de Relais Accueil, bénévoles et salariés, s'y engagera avec conviction.





RELAIS ACCUEIL, UNE LONGUE HISTOIRE

Trois témoignages
sur les origines

TÉMOIGNAGES

De l'occupation de l'octroi de Bagnole en 1954 à la fondation du premier foyer Relais à Clamart

par Alain Letty

Que des jeunes, en 1954, parce qu'ils ne trouvaient pas à se loger, soient mis dans l'obligation de squatter, à la porte de Bagnole, un octroi délabré, allait constituer, en 1956, un événement d'une grande portée.

Lorsque Antoine Lejay m'a demandé d'aller leur donner un coup de main, j'ai tout de suite pressenti que l'occupation de l'octroi pouvait faire en sorte que la gravité du problème de l'accueil des jeunes venant chercher un avenir dans les grandes cités soit enfin prise en compte par les autorités économiques et politiques responsables. Outre qu'il fallait aider les jeunes dont le dénuement était grand, nous nous sommes donc préoccupés d'en appeler à l'opinion et aux pouvoirs publics.

Je me souviens d'avoir fait venir des journalistes pour y passer de longues soirées. Ils pouvaient rencontrer des jeunes encore adolescents qui leur exprimaient leurs problèmes de vie quotidienne, leur désarroi, leur attente. Les plus grands journaux de l'époque (*France Soir*, *Franc-Tireur*, *Le Figaro*) en faisaient leur une. Le Père Hourdin, dans *La Vie*, y consacrait une double page. Daniel-Rops, de l'Académie française, s'en fit l'écho dans la revue *Ecclesia*. Pierre Bellemare sur Radio Luxembourg m'interviewait avec l'abbé Pierre; la télévision, elle-même, s'empara de l'événement et lui donna un retentissement national.

Ce battage médiatique a été, je crois, une des raisons qui ont fait que les ministères des Affaires sociales et du Logement, la Caisse nationale d'allocations familiales, alarmés, ont enfin pris conscience qu'il fallait **prendre en considération les conséquences sociales et humaines de la mutation industrielle en cours**. Des mesures d'urgence étaient à prendre. Entre autres, il y avait lieu de créer des structures d'accueil pour tous les jeunes garçons et filles qui, par milliers, se trouvaient du jour au lendemain, et sans préparation aucune, plongés dans la jungle des grandes villes où sévissait déjà une crise du logement particulièrement aiguë.

C'est ainsi que la création des foyers de jeunes travailleurs, pour une part grâce à ces jeunes qui occupaient l'octroi, a pu connaître une forte impulsion.

Une belle histoire

par **Robert Lion** - le 12 septembre 2006

Nous sommes en 1966. L'économie française est en plein boom. Les jeunes « montent » vers les villes, et surtout vers Paris. Mais la crise du logement, encore dramatique, constitue un handicap majeur pour ces candidats au travail.

Relais Accueil, rue des Malmaisons, a été mis en place, deux ans plus tôt, en quelques mois. André [Lapostolle] en a pris la direction avec la compétence et la vigueur qu'il appliquera à ce projet pendant 20 ans. **Et ça marche ! Le foyer est plein, c'est une ruche qui bourdonne.** Comme nous avons de la chance de soutenir Relais Accueil et d'appuyer ainsi, au fil des ans, le décollage professionnel de milliers de jeunes !

Une leçon de vie

par **André Lapostolle** - octobre 2006

Depuis le début des années 1960, la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) analysait les conséquences sur les jeunes travailleurs de la mobilité géographique pour accéder à un emploi ou une formation et travaillait à la mise en place de moyens susceptibles d'en restreindre les effets négatifs et d'optimiser les chances de réussir sa « migration ». À cette époque, outre les articles dans la presse du mouvement, la JOC réalisa et publia divers moyens préventifs tel que le Guide du déplacé.

Dans le même temps, elle constatait une certaine inefficacité des foyers de jeunes travailleurs à répondre de manière appropriée et rapide aux besoins immédiats des jeunes contraints au déplacement. Elle entreprit, notamment avec les permanents de la région parisienne, une réflexion qui déboucha sur la notion d'équipements de premier accueil pouvant répondre au besoin de logement sans avoir d'abord à justifier d'un emploi. Le comité central du mouvement se saisit à plusieurs reprises de ce dossier et l'idée, aux contours d'abord flous, s'affirma rapidement comme une hypothèse à retenir et une expérience à promouvoir.

TÉMOIGNAGES

J'arrivais au terme de mon mandat de permanent et devais donc quitter le secrétariat et Paris au cours de l'été 1963 : je rentrai donc à Dijon, où Nicole et moi devions nous marier le 4 octobre de cette année. Jack Salinas, alors président du mouvement, me convoqua et m'informa que le bureau souhaitait lancer une expérience en direction des jeunes déplacés ; il me proposa d'être en charge de cette expérience, sous réserve de l'accord du comité central. Nous avons accepté cette proposition après en avoir discuté entre nous, avec les copains et les proches, dont le Père Latour.

De retour à Dijon, j'avais repris un emploi comme conducteur de poids lourds et de bus et nous préparions notre mariage, avec quand même une incertitude concernant l'avenir. Le 7 septembre 1963, Jack Salinas me faisait part de la décision du comité central et nous « *proposait officiellement de monter à Paris avec Nicole pour démarrer l'expérience d'un foyer d'accueil de jeunes travailleurs* ». Mariés le 4 octobre, nous étions le 7 à Paris, d'abord logés au secrétariat de la JOC avec un coin de bureau pour démarrer cette expérience. Côté financement, c'était restreint, la JOC mettait 5 000 francs¹ dans l'opération, Relais Clamart 10 000 francs prêtés par A. Wisner. Au moment de notre départ de Dijon, le Père Latour, son frère Jacques et Madame Belgrand, sa sœur, s'étaient engagés à participer au financement de cette expérience.

Les locaux étaient tout sauf adaptés, malgré des travaux sommaires. L'accueil s'est fait dès l'automne 1964 et nous pouvions commencer à mettre en pratique tout ce que la réflexion sur les contenus de l'accueil avait pu mettre en évidence, au moyen de la mise en relation des jeunes entre eux et autour de la notion « fais-le, ça se fera » : recherche collective de travail, lire et comprendre une petite annonce, se présenter, etc.

L'un des points forts de Relais Accueil, au-delà de l'extraordinaire compétence des membres de son conseil d'administration et de leur adhésion inconditionnelle à son projet, c'est **sa capacité et sa volonté à écrire, à analyser les situations vécues par les jeunes et à en tirer des pistes d'action**, j'en veux pour preuve le rapport d'activité de 1966 qu'accompagnaient six fiches annexes de suggestions sur

¹ Environ 750 euros (NdE).

l'allocation chômage, le logement en hôtel, en meublé, etc., sa volonté de savoir ce qui influe sur la vie et le comportement des jeunes en réalisant des études non controversées.

L'expérience de Relais Accueil et de ceux qui l'animaient s'est aussi beaucoup enrichie d'expériences, de pratiques venues d'ailleurs et adaptées à ses besoins; ainsi la MDRE (méthode dynamique de recherche d'emploi), venue du Québec, qui a permis de mieux formaliser les outils que le foyer s'était constitués.

Relais Accueil a été un lieu ressource pas seulement pour les jeunes travailleurs, la naissance du syndicalisme des personnels d'association, la négociation de conventions collectives, la formation des salariés administrateurs d'institutions y avaient leur place. **Beaucoup ont puisé dans les savoir-faire de Relais Accueil**, associations ou administrations, parfois en les dénaturant, ou allant jusqu'à leur institutionnalisation avec comme conséquence, souvent, la désappropriation de ces savoirs et une certaine stérilisation de l'imagination par des abus.

Personnellement, je ne me suis jamais lassé du travail à Relais Accueil, qui fut un terrain d'acquisition de compétences incroyable. Travailler avec Alain Wisner, Robert Lion, Bernard Brunhes, Jean-Michel Belorgey, René Salanne et tous les autres administrateurs, et sur le terrain les adjoints, animateurs, c'est parfois ardu mais c'est aussi mieux qu'une université, c'est une leçon de vie.

Les débuts de Relais Accueil furent parfois difficiles mais je n'ai pas souvenir qu'à un moment quelconque Nicole et moi ayons eu un doute sur l'aboutissement de cette expérience. Bien sûr nous venions à Paris pour quelques années, il y en eut 40 dont 20 au foyer.

Quel que soit le degré d'inconscience quand on se lance dans une aventure comme celle de Relais Accueil, on ne peut la mener à bien qu'avec un soutien qui passe parfois par des actes qui peuvent paraître anodins : le repas hebdomadaire avec Alain Wisner pour faire le point, la reprise avec Robert Lion des dossiers mal bâtis, le prêt par Robert et René Rouvière, une semaine sur deux, de leur voiture pour que l'on puisse sortir un peu de Paris avec les enfants, Paul Philibert qui assurait une permanence durant ces absences, les visites des Latour, Belgrand, etc. Ce sont tous ces gestes qui font que l'on tient le coup. Merci à eux tous.



**Relais Accueil,
1966-2006**
**De la promotion
de la jeunesse ouvrière
aux politiques d'insertion**

En 2006, l'association Relais Accueil fête ses 40 ans. Elle fut en effet déclarée en 1966 sous la dénomination «Relais Accueil pour l'orientation des jeunes travailleurs déplacés».

Elle se donne alors un double objectif :

- l'hébergement de brève durée pour de jeunes travailleurs provinciaux ;
- l'aide dans la recherche d'un logement et d'un emploi.

En 1972, elle complète son objet et envisage «*toute action éducative tendant à favoriser l'initiation à la vie urbaine*»¹. L'orientation est le maître mot qui traverse toute l'histoire de Relais Accueil. Au-delà de l'hébergement des jeunes en déplacement, le projet éducatif, porté par des militants ouvriers et des technocrates, a pour ambition l'éducation du temps libre et de la vie sociale.

¹ La plupart des citations (en italique) sont extraites de divers documents (comptes rendus d'activité, délibérations du conseil d'administration) établis au fil du fonctionnement du foyer (NdE).

Des origines à la construction du foyer : au-delà du logement (1963-1972)

Quelles sont les origines de l'association? Un ensemble de causes serait à reconstituer, car plusieurs facteurs concourent à poser la situation de la jeunesse populaire comme un «problème social» : exode rural, explosion démographique, crise du logement.

Un problème n'existe cependant qu'au travers des mobilisations spécifiques qui contribuent à le façonner et à le rendre visible dans l'espace public. Dans les années 1950, le jeune ouvrier urbain, figure emblématique de la société salariale, focalise toutes les attentions. Ainsi, les enquêtes de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) révèlent le problème des «*jeunes travailleurs déplacés*». En 1952, le congrès de l'UNIOPSS (Union interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales) évoque également le problème de l'hébergement des jeunes ouvriers. En février 1954, l'abbé Pierre lance un appel pour venir en aide aux sans-abri. Cette même année, sous le gouvernement de Pierre Mendès France, le secrétariat d'État à la Jeunesse inscrit à son programme la création de plusieurs foyers de jeunes travailleurs en région parisienne.

Hormis ces conditions sociales qui favorisent l'émergence de l'association, une filiation localisée et déterminante se situe à Clamart où existe, depuis 1956, une association Relais. Dans un premier temps, en 1954, des jeunes travailleurs occupent un octroi abandonné, porte de Bagnolet, le rendent habitable et accueillent des camarades. Ils sont aidés par Alain Letty (dirigeant national de la JOC) et Alain Wisner (médecin, un des fondateurs de l'ergonomie), qui *«ressentent le besoin, surtout pour les jeunes de 16 à 20 ans, de foyers mieux équipés, susceptibles de les accueillir plus longtemps et dans des conditions matérielles plus favorables»* : le premier foyer Relais, à Clamart (Hauts-de-Seine), est alors créé. Il va fonctionner comme une «rampe de lancement» pour des hommes et des institutions.

Après la création de Relais Accueil, en 1963, un Relais-Jeunes est créé en 1965 à Athis-Mons (Essonne) *«dans une demeure de "riches"»*. Ouvert le 15 septembre 1965, le foyer, dirigé par Jean Caroff (issu de Clamart), intervient dans le secteur de l'enfance inadaptée. Dans les années 1970, différents foyers Relais seront institués : à Colombes, dans les Hauts-de-Seine (avec Jean-Claude Parisot, directeur issu de Clamart, et Jean-Pierre Duport, haut fonctionnaire) ; avenue Beaucour, dans le VIII^e arrondissement de Paris, pour les jeunes de l'hôtellerie et de la restauration ; Solidarité jeunes travailleurs, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), etc.

L'impulsion de la JOC, défiante vis-à-vis de l'UFJT (Union des foyers de jeunes travailleurs), est déterminante. En effet, écartée lors de la création de l'UFJT, en 1955, elle envisage la mise sur pied d'une fédération concurrente. Les divers foyers Relais ne traduisent-ils pas la stratégie d'implantation jociste en matière de foyers de jeunes ? Les différents acteurs de l'association, qu'ils soient salariés ou administrateurs, appartiennent à la mouvance de ce mouvement de jeunesse. Le «sacerdoce» laïque des laïcs jocistes suppose avant tout **une pratique sociale d'éducation populaire : vivre l'expérience des jeunes travailleurs qui sont ensemble.**

Mais ce qui caractérise «l'esprit Relais», c'est aussi la volonté de faire travailler ensemble des militants issus ou proches du monde ouvrier et des hauts fonctionnaires «modernisateurs» constituant le fer de lance de la V^e République naissante. L'association mobilise des réseaux influents au plus haut niveau de l'État, afin de «trouver des sous» mais aussi de leur apporter les exigences des militants de base pour transformer l'intervention des pouvoirs publics en agissant avec et pour les jeunes. Antoine Dupont-Fauville (directeur du cabinet de Michel Debré) est trésorier de Relais-Clamart. Robert Lion (inspecteur des finances) sera trésorier de Relais Accueil. Alain Wisner participe en 1965 à une sous-commission du 5^e Plan sur les FJT. Robert Lion établit le contact, en 1966, avec M. Massenet, directeur de la population et de la migration au ministère

des Affaires sociales. André Lapostolle, directeur du foyer, est nommé en 1970 au Haut Comité de la jeunesse, des sports et des loisirs. Des liens réguliers sont établis avec Marie-Thérèse Join-Lambert (future inspecteur des affaires sociales), présente notamment lors de l'assemblée générale de 1972.

L'expérience du foyer Relais de Clamart amène ses initiateurs à vouloir créer dans la capitale un nouveau foyer, qui aura sa propre spécificité : **être une «boussole pour les jeunes travailleurs», les accueillir sur une courte période pour les aider à s'orienter et à trouver leur place dans Paris.** Dès 1963, les militants précisent que le nouveau centre aura un budget indépendant de Clamart et qu'il lui faudra un conseil d'administration propre. Le projet est ambitieux dans ses intentions, bien que sans financement assuré.

En mars 1964, un permanent de la JOC signale que la paroisse de Saint-Hippolyte, haut lieu historique des prêtres-ouvriers, cherche à se libérer de locaux de patronage, en rez-de-chaussée d'un immeuble de 10 étages, 21 rue des Malmaisons, dans un XIII^e arrondissement de Paris alors encore très industriel. Le local proposé, situé derrière l'église, est voisin des usines Panhard et Levassor. À la fin du mois, ils sont attribués au futur centre avec un loyer très modéré.

Le foyer Relais Accueil ouvre en décembre 1964 avec 10 lits. La progression des effectifs est alors très rapide, avec 147 travailleurs accueillis en 1965. Qui sont

les «gars» hébergés ? Deux critères essentiels sont retenus dans la description des jeunes garçons : l'origine géographique (province, Paris, étranger) et le niveau d'intégration («*démunis*», emploi, formation). Les métropolitains représentent environ 80% des jeunes hébergés, dont environ un tiers de Parisiens. Les provinciaux sont en particulier issus de l'Ouest de la France. Ils représentent environ 40% de cette catégorie du public jusqu'en 1972, entre le quart et le tiers par la suite. En 1967, la moyenne d'âge des résidents est de 18 ans et demi, pour un séjour moyen de 16 jours. **L'association souhaite maintenir une certaine diversité au sein du public accueilli. Ainsi, la volonté d'équilibrer les «cas difficiles» par la présence d'autres résidents est régulièrement affirmée.**

D'une part l'accueil et l'orientation se font avec ou sans hébergement, d'autre part le «petit foyer» permet de résoudre «*le problème affectif créé par le déracinement chez les jeunes gens*». Il est ainsi possible de situer Relais Accueil dans l'espace des foyers de jeunes travailleurs en le distinguant des foyers de grande capacité dont la gestion est généralement confiée à l'ALJT (Association pour le logement des jeunes travailleurs), instituée en 1956. Jusque dans les années 1990, Relais Accueil héberge temporairement, avec peu de lits, un grand nombre de jeunes dans le cadre d'une action socio-éducative originale. La «vie parisienne» nécessite une «éducation»

spécifique. L'association, qui met en avant la nécessité d'un «*accueil humain*», ne souhaite pas se substituer aux jeunes dans les démarches pour chercher un emploi et un logement. «*Pour les hébergés, Relais Accueil donne aux arrivants un délai de 15 jours pour bien marquer qu'il s'agit d'un dépannage et qu'on ne peut s'y installer et s'y laisser vivre.*»

Les conditions d'hébergement sont cependant sommaires et les locaux manquent pour développer les actions. Relais Accueil prépare la construction d'un bâtiment adapté. En 1968, le financement du projet de construction est accepté par le FAS (Fonds d'action sociale). Les travaux commencent en avril 1970. L'immeuble compte une surface utile d'environ 2 000 m² et se développe sur sept niveaux, dont deux en sous-sol. Le rez-de-chaussée est destiné à recevoir les jeunes qui sollicitent l'aide de Relais Accueil. Chaque étage se compose de six chambres de trois lits, une salle d'eau, une salle de séjour et le bureau de l'animateur situé au débouché de l'escalier. Le 1^{er} sous-sol, dédié à l'information des jeunes, est aussi consacré à des «*surfaces de détente, de loisirs et d'activités socio-éducatives*», avec notamment une salle polyvalente, un restaurant et une cour intérieure.

Il est envisagé de démarrer avec 18 lits et de «*se trouver une clientèle pour les repas de midi afin de rentabiliser au mieux notre affaire et payer ainsi le repas du soir des jeunes*». En mars 1972, un étage loge les jeunes travailleurs migrants. Les autres niveaux sont

destinés à l'accueil des groupes et à la location de salles. En octobre 1972, «*à cause des problèmes de fric*», les projets d'ouverture d'un deuxième étage aux jeunes migrants et d'embauche d'animateurs sont abandonnés.

La professionnalisation des personnels va cependant se poursuivre. André Lapostolle, ancien dirigeant de la JOC, est salarié de l'association depuis octobre 1963. Une secrétaire à plein temps est embauchée en 1967 (Christiane Nélias, née Lapostolle), un directeur adjoint en 1969 (Jacky Guérard, ancien permanent de l'Action catholique de l'enfance). L'idéologie militante exige alors une connaissance pratique des attitudes des classes populaires et l'engagement salarial réclame de partager la vie quotidienne des jeunes. «*Ainsi les jeunes s'organisent-ils autour de deux directeurs et de quatre animateurs qui résident sur place et sont responsables de la vie de cette unité et de l'orientation des jeunes migrants qui y sont en transit.*» En décembre 1969, un exemplaire de la convention collective applicable aux foyers de jeunes travailleurs est transmis aux membres du conseil d'administration. Il est prévu des écarts d'indices peu élevés entre les différents salariés de Relais Accueil. Le financement d'un premier poste par le FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), un organisme de cogestion soutenu par l'État, est obtenu en 1972.

L'équipe de direction participe aux réunions du conseil d'administration et concourt de fait aux prises de décision. Lorsque le président René Salanne (CFDT, ancien jociste) s'interroge sur un éventuel droit de vote du personnel lors des prises de décision du conseil, Bernard Brunhes (polytechnicien, Commissariat général du Plan), futur président, réaffirme le caractère collégial du collectif : **«Le jour où l'on aura à voter, c'est qu'il y aura un pépin avec la direction ou l'équipe de direction.»**

Une organisation confrontée à la progression du chômage des jeunes migrants (1973-1981)

Dans un premier temps, la recherche de ressources financières est omniprésente et les problèmes financiers de l'association ont des conséquences fortes en 1974 : licenciement du personnel du restaurant (qui était ouvert aux entreprises du quartier) et des veilleurs de nuit. La situation, *«dramatique»*, tend à se stabiliser à partir de 1975. Schématiquement, l'équilibre financier du foyer est obtenu grâce aux subventions publiques (ministère des Affaires sociales) et à la location d'une partie des locaux. Les principales dépenses correspondent aux salaires du personnel, qui représentent environ la moitié des charges.

Au cours des années 1970, les jeunes supportent le poids de la crise, ce qui conduit Relais Accueil à s'impliquer dans la genèse de «l'insertion». L'association participe alors à la construction des politiques publiques, notamment parce que son conseil d'administration comprend des hauts fonctionnaires qui, avec des visées modernisatrices, souhaitent agir socialement au-delà de l'assistance. Ces circonstances facilitent les relations avec diverses instances publiques : le ministère des Affaires sociales, le Plan, les médias et l'UFJT.

En 1975, Relais Accueil estime que l'UFJT, *«rétrograde»*, conduit une *«campagne de discrimination»* à son encontre. *«Toutes les choses qu'on avance (service d'informations pour les jeunes travailleurs...), l'UFJT les reprend à son compte.»* Face à la position centralisatrice de l'Union, le foyer se targue d'être une pépinière d'idées et de sa participation à la commission Affaires sociales jeunesse. Finalement, la direction de l'UFJT reconnaît le caractère novateur et intéressant des Relais : Jean-Michel Belorgey, administrateur de Relais Accueil qui a travaillé avec Jacques Delors puis avec René Lenoir, prend en 1976 la présidence de l'UFJT, succédant ainsi à Jean-Marie Despinette, issu de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF). Cette *«révolution de palais»* se traduit également par l'arrivée en 1977 de Jacques Bégassat, issu de la JOC, comme directeur général de l'Union, tandis que Jean-Louis Bianco a en charge la tutelle des foyers au ministère des Affaires sociales.

1973-1981

L'insertion sociale et la formation deviennent de nouvelles préoccupations au sein de l'UFJT. En 1977, la vocation sociale des foyers, leurs missions « *d'accueil, d'animation, d'orientation, d'insertion dans la vie sociale et professionnelle* » sont reconnues par circulaire ministérielle.

Dans le même temps, les foyers créés dans le prolongement de l'expérience de Relais Clamart se fédèrent avec la « *volonté d'innover* ». L'objectif de la fédération Relais est la « *représentation et propagande de Relais auprès des pouvoirs publics et des organisations ouvrières* ». La « *fonction socio-éducative* » doit avoir la priorité sur l'hébergement et la restauration. Il s'agit d'expérimenter « *une méthode d'animation qui trouve ses appuis dans les réalités sociales et la solidarité des jeunes travailleurs* », de mettre en place des « *institutions novatrices* ». Les statuts de la fédération Relais sont déposés le 24 septembre 1976 avec Antoine Lejay (Athis-Mons, ami de Jacques Delors) comme président et Jacques Nélias (Relais Accueil) comme trésorier. **Elle milite notamment pour des foyers de petite taille car « le gigantisme tue l'humain »**. L'élargissement de la fédération, dont le siège sera à Relais Accueil jusqu'en 1984, s'accroîtra à partir de 1983. Les prises de position de Relais Accueil au sein de cette fédération mêlent prise de distance institutionnelle et proximité idéologique.

Les jeunes sont, de plus en plus, sans emploi. L'économie traverse une crise profonde et le chômage tient une place croissante parmi la population active. Une brochure de présentation de l'association constate : « *Un jeune travailleur sur deux qui s'adresse à Relais Accueil n'a pas d'emploi à son arrivée.* » En décembre 1974, la direction départementale de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) demande à Relais Accueil d'étudier la possibilité d'une collaboration sur les problèmes que pose la recherche d'emploi pour les jeunes. Cette expérience, qui implique notamment la présence d'un représentant de l'ANPE, est interrompue après quatre mois, afin de mieux répondre aux orientations de l'association. En effet, pour Relais Accueil, le jeune doit prendre lui-même en charge une recherche d'emploi qui s'inscrit dans un cadre collectif. Par ailleurs, comment « *éviter de devenir un réservoir de main-d'œuvre ou une entreprise intérimaire à prestations gratuites ?* ».

La majorité des jeunes du foyer sont en intérim, stagiaires ou chômeurs. Cette conjoncture où « *il n'y a pas d'emploi et la situation ouvrière est écrasante* » conduit Relais Accueil à inventer une nouvelle modalité d'action : l'insertion sociale et professionnelle. Si, en effet, la fonction d'orientation reste centrale, la dimension de l'action liée à la recherche d'emploi prend de l'ampleur. Le fait que les jeunes « *accèdent de plus en plus à un emploi précaire* » et que d'autres restent sans emploi transforme les modalités d'intervention de l'association. Dans l'environnement sémantique de

1973-1961

l'époque, le terme d'intégration revêt une connotation négative, il renvoie à l'adaptation au «système», à l'intégration des travailleurs au capitalisme. La catégorie «d'insertion» se présente alors comme une alternative qui laisserait place à l'action autonome des individus. **La résolution des problèmes du jeune travailleur implique en effet son autonomie, il ne faut pas l'assister : «Nul ne peut et ne doit le faire à sa place.»**

Cette dynamique, épaulée par l'équipe d'animation, s'accomplit «*en relation avec d'autres jeunes*». En 1977, des actions de «*pré-formation*» sont impulsées par le FSE (Fonds social européen), suite à un accord signé avec l'UFJT. Relais Accueil institutionnalise son service de recherche d'emploi et formalise sa «méthode dynamique de recherche d'emploi». L'action proposée se singularise par la «*recherche collective d'emploi*», qui doit permettre de mettre en commun des informations et des expériences. Il ne s'agit pas uniquement d'aider à la recherche d'un emploi, mais aussi de promouvoir la recherche d'un «*meilleur emploi*» au regard du déclassement de certains jeunes. Dès le milieu des années 1970, l'équipe des animateurs se relaie 365 jours par an, de 8 à 22 heures, ce qui assure un encadrement d'une amplitude considérable.

Au cours de cette période, le foyer porte sa capacité d'hébergement à 36 lits (1975) puis à 45 et met en place un «service logement». En 1977, il est envisagé

la création d'une «*mutuelle du logement des jeunes*» qui, en se portant garante des jeunes, permettrait de «*faciliter les relations entre les jeunes et les propriétaires*». Ce projet aboutira en 1980.

Si après l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, les hauts fonctionnaires ne figurent plus au conseil d'administration de Relais Accueil (Jean-Pierre Landau, inspecteur des finances, part en 1982), certains d'entre eux, anciens de l'association, trouvent une place importante au cabinet de Pierre Mauroy (Bernard Brunhes, René Cessieux, Jean Lecuir, Robert Lion) ou dans le champ politique (Jean-Michel Belorgey, député socialiste de l'Allier de 1981 à 1993). L'expérience de Relais Accueil a notamment été étudiée et mise à profit par Bertrand Schwartz, professeur à Dauphine et militant de l'«éducation permanente», pour la préparation de son rapport au Premier ministre sur *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, publié en 1982. L'association est donc intervenue, indirectement, dans la définition et l'élaboration des politiques publiques : **«Lorsqu'on a créé les missions locales, beaucoup de choses qui venaient de Relais Accueil ont été reprises»** (Bernard Brunhes)

La mise en œuvre des dispositifs d'insertion pour les jeunes Parisiens (1982-1992)

Au cours de cette période, les deux principaux dirigeants salariés de l'association quittent Relais Accueil : André Lapostolle devient directeur général de l'ALJT, puis Jacques Guérard délégué national à l'UFJT. L'association se différencie encore très nettement des foyers de jeunes travailleurs. Jusque dans les années 1990, Relais Accueil se présente comme un « **foyer d'accueil** qui se distingue des foyers de jeunes travailleurs traditionnels par une **rotation rapide** des jeunes et par une **action socio-éducative** ». À compter de la fin des années 1980, « l'autonomie » des jeunes devient un objectif affiché qui s'inscrit dans une pédagogie du contrat (à partir de 1985, des contrats écrits sont établis à l'arrivée des jeunes). Jusqu'aux années 2000, la démarche de Relais Accueil se présente en quatre phases : l'accueil individualisé et l'écoute de la demande ; la contractualisation, ou première élaboration du projet ; une première orientation sur un collectif ; le bilan des recherches.

Dans les années 1980, la transformation du marché du travail des jeunes exclut de l'emploi les moins diplômés du système éducatif. Dans le même temps, la « territorialisation » des politiques s'accroît par le transfert de compétences aux collectivités locales. Le « local » est de plus en plus valorisé à travers des dispositifs impulsés par l'État mais territorialisés, décentralisés et « concertés ».

Tandis que l'« insertion » s'impose, sur le plan national, comme un nouveau paradigme de la politique sociale, l'action autour de l'emploi et de la formation devient centrale à Relais Accueil. Ainsi, le compte rendu d'activité de 1982 est titré *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes travailleurs : la réponse de Relais Accueil*. Ce contexte modifie les publics de l'association, avec en particulier la plus grande ouverture aux jeunes du XIII^e arrondissement.

Une PAIO (Permanence d'accueil, d'information et d'orientation), essentiellement financée par l'État, va fonctionner à Relais Accueil de 1982 à 1994, avec près d'une dizaine de salariés. Elle a pour objectif d'accueillir les jeunes et de rassembler les partenaires concernés par les différents aspects de leur insertion, afin d'appréhender leurs besoins en formation. Environ 500 individus par an sont accueillis au cours de la période 1982-1986. À partir de septembre 1988, elle s'ouvre également aux jeunes du V^e arrondissement, sur décision de la préfecture de région. Le nombre de jeunes reçus se maintient alors aux alentours de 1000. L'Atelier de recherche d'emploi (ATRE) est le prolongement le plus fréquent d'un entretien à la PAIO.

Des actions de formation, modes de socialisation post-scolaires, sont mises en œuvre. Les jeunes arrivent souvent avec une même demande : faire un stage. Relais Accueil réalise notamment des SOCA (Stages d'orientation collective approfondie), à partir

de janvier 1983. En 1984, l'association, en collaboration avec quatre organismes de formation, élabore et propose un projet de formation alternée dont elle assure la coordination : la ZFPS (Zone de formation Paris-Sud). En 1987, elle reçoit l'agrément de la préfecture de région pour la mise en place d'un APP (Atelier pédagogique personnalisé) en faveur des jeunes de 16 à 25 ans. Le CFI (Crédit formation individualisé), en 1989, répond à un objectif d'accès à une formation validée par un diplôme (Relais Accueil est désigné comme « *structure pilote d'accueil* »).

Ces dispositifs, dont l'association ne maîtrise ni l'amont ni l'aval car ils sont définis par l'État et mis en œuvre localement, se caractérisent par une aide (apport d'informations, etc.) et le travail sur soi, même si on déplore l'absentéisme et la défection d'une partie du public. Les animateurs envisagent leur action comme un travail de « *stimulation* » des stagiaires, qui peuvent à cette occasion « *s'exprimer* » et parfaire leur « *connaissance de l'entreprise* ». Dans le cadre de l'apprentissage des « *techniques de recherche d'emploi* », la vidéo est largement utilisée afin de parfaire la « *présentation* » de soi. Le stage vise à accroître la réflexivité des jeunes sur eux-mêmes, afin qu'ils se considèrent comme acteurs de leur propre destinée et qu'ils puissent « *savoir se vendre sur le marché de l'emploi* ». Du point de vue des jeunes, le stage sert à éviter le chômage, il est envisagé comme une « *période d'essai* » qu'ils espèrent voir déboucher sur une embauche définitive.

L'association utilise aussi directement les nouveaux gisements d'emploi. Par exemple, des personnes travaillent à Relais Accueil en tant que TUC (Travaux d'utilité collective) entre 1985 et 1990.

Les actions pour le logement se poursuivent : mutuelle pour le logement des jeunes, dont Relais Accueil est le « *comité local* » pour l'Île-de-France (1980-1986), BEMS (Bourse d'échange multi-services) suite à la sollicitation d'une vingtaine d'anciens résidents (1984-1987), Comité local pour le logement des jeunes (depuis 1981), etc.

Depuis sa création, Relais Accueil ne logeait que des « *gars* ». L'hébergement devient mixte en 1988. Cette question, ancienne à Relais Accueil, est évoquée plusieurs fois tout au long des années 1970. En dépit de quelques inquiétudes, l'arrivée des filles se fait sans encombres.

Garçons et filles, provinciaux et parisiens : **au cours des années 1980, le public s'est élargi par l'arrivée des filles dans l'hébergement et par la place grandissante des Parisiens**, via notamment les dispositifs d'insertion. La plus grande ouverture de Relais Accueil sur le quartier se manifeste dans le « *travail inter-institutionnel* » entrepris, en particulier autour de la PAIO.

Face à cette variété de missions, le personnel salarié (environ 20 équivalents temps plein) se situe entre polyvalence et spécialisation. S'il existe parfois

quelques tensions entre animateurs et formateurs, le principe de la polyvalence de l'équipe d'animation est réaffirmé bien que la diversité des interventions rende «nécessaire la définition de responsabilités plus particulières et plus spécifiques».

L'année 1992 symbolise un tournant critique car l'association prend alors, insensiblement, une nouvelle orientation qui va la conduire à abandonner l'insertion et à se recentrer sur l'hébergement. La crise identitaire de Relais Accueil se traduit par un audit demandé par le conseil d'administration dont le rôle, en outre, est «mal perçu par le personnel».

Un recentrage sur l'hébergement (1993-2006)

Un certain nombre de transformations amènent l'association à progressivement restreindre son activité autour de l'hébergement. Dans les années 1980, il fallait rénover le bâtiment. En 1988, faute d'argent, la rénovation s'était limitée aux locaux collectifs et d'animation. En 1992, le foyer ferme sept mois pour réhabiliter l'hébergement (plus grande individualisation de l'espace, notamment avec des sanitaires dans chaque chambre). En 1993, la diversification de l'offre de logement s'étend, avec la mise à disposition d'un appartement à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), sous forme de «Foyer soleil».

L'association connaît d'abord une période de forte crise qui s'étend de l'inauguration des travaux de réhabilitation, en janvier 1993, aux «*décisions drastiques*» de 1998. Elle est due à une baisse ou à une disparition des financements d'État, non relayées par les collectivités locales comme ce fut le cas dans d'autres régions. Dans un contexte de tensions avec les salariés, cette crise se manifeste au sein des différents segments de l'association et se caractérise par l'abandon d'activités.

L'hébergement fonctionne au ralenti. Le nombre annuel d'admissions, qui a continuellement progressé depuis 1964, atteint son apogée entre 1988 et 1990 en dépassant les 500 individus. Il baisse fortement à partir de 1991, en dépit d'une durée moyenne de séjour stable jusqu'à la fin des années 1990 (inférieure à 30 jours). Le redémarrage de l'activité, mesuré par le nombre annuel de nuits, ne reprendra qu'en 1997. **Le foyer s'ouvre alors davantage aux stagiaires de la formation professionnelle, aux étudiants et aux résidents jusqu'à 30 ans.**

En raison de la diminution des financements, l'association est contrainte de se retirer progressivement de ses différents dispositifs d'insertion : la coordination de zone (décembre 1993) ; la PAIO ferme en 1994 car une Mission locale est créée rue Jeanne-d'Arc par le maire du XIII^e, sans concertation avec le foyer, avec le personnel de la PAIO et sans indemnisation ;

le CFI (juin 1995) ; l'Atelier pédagogique personnalisé (1996) ; le Centre de ressources multimédia et le Point information jeunesse (1998) ; une ouverture européenne se développe et se clôt au cours de la période (1990-1998), avec des programmes comme l'ŒIL (Organisation européenne pour l'insertion et le logement de la jeunesse) ou le projet JVE (Jeunes volontaires européens). Finalement, le désengagement de l'État et la décentralisation n'ont pas fonctionné au profit de Relais Accueil en raison d'une hostilité ou d'un désintérêt des responsables politiques régionaux et locaux. Progressivement, les dispositifs d'insertion ont été repris par d'autres institutions et Relais Accueil s'en est trouvé exclu.

Le ministère des Affaires sociales diligente en février 1997 un « *diagnostic sur la démarche pédagogique de Relais Accueil* ». Ce travail, jugé par le foyer « *critiquable sur la forme et le fond* », conduit à ce qu'en novembre 1997, l'importante subvention du ministère des Affaires sociales soit supprimée. « *Cette situation conduira, en 1998, l'association à prendre des mesures radicales.* » Plusieurs emplois sont supprimés. Une commission pour le développement de l'association préconise la diversification des logements proposés, avec des chambres à un, deux ou trois lits et des studios pour couples. À compter de 1998, l'allongement de la durée des séjours est corrélatif de la baisse du nombre de jeunes accueillis : pour la première fois, des jeunes séjournent entre trois et six mois.

Après cinq années difficiles, l'association, finalement, se présente davantage comme un foyer de jeunes (travailleurs), des jeunes dont la durée de séjour, l'âge et le niveau de diplôme s'élèvent. L'époque se caractérise en effet par la massification de l'enseignement universitaire et les difficultés sensibles des diplômés du supérieur sur le marché du travail.

Une seconde phase s'axe autour de l'extension-rénovation du foyer de jeunes travailleurs (1999-2006). **« L'année 1999 doit marquer un tournant dans la vie de l'association Relais Accueil, avec la mise en œuvre d'un nouveau projet social (depuis septembre 1998) et un nouvel aménagement de l'hébergement. »** Une chargée de mission lance le projet de réhabilitation du foyer. Compte tenu des difficultés financières créées par la suppression des financements publics, cette réhabilitation est à la fois nécessaire et impossible. Nécessaire car, avec des coûts fixes à peu près identiques, l'aménagement des deux étages supérieurs en chambres augmentera les recettes et donc aidera au rééquilibrage financier du foyer. Impossible parce que les pertes accumulées depuis huit ans ont très sensiblement réduit la trésorerie disponible du foyer et que cette situation ne lui permet pas d'investir dans cette extension-réhabilitation. Une recherche de partenariat avec des opérateurs de logement public s'engage et, en 2002, un accord est passé avec l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) de Paris. Il se traduit par un bail emphytéotique de

55 ans (Relais Accueil devient locataire du bâtiment) qui prévoit la réalisation des travaux par l'Office que le foyer remboursera sur cette période. Cet accord implique aussi que le foyer prenne le statut de «résidence sociale», avec les tarifs correspondants, et mette à la disposition des financeurs publics du projet monté par l'OPAC un certain nombre de lits. L'offre diversifiée de logements, qui passe à 84 places, doit permettre de répondre aux différentes situations : «*Les logements individuels et couples seront destinés aux longs séjours (un an maximum) et les logements collectifs aux courts et moyens séjours.*» Les travaux s'étendent de février 2005 à juillet 2006 et le foyer, dans sa nouvelle organisation, doit devenir opérationnel à l'automne 2006.

Le nouveau public de Relais Accueil, scolarisé et souvent sans emploi stable, est plus féminin, plus âgé, avec des durées de séjour plus importantes.

L'allongement de la durée des séjours provoque la baisse du nombre de jeunes accueillis (une cinquantaine de jeunes entrent chaque année au foyer). Une petite majorité provient de Paris ou de l'Île-de-France. Les salariés sont légèrement minoritaires. La plupart des jeunes sont stagiaires, en emploi précaire ou étudiants. Environ la moitié d'entre eux ont un niveau scolaire au moins égal à bac+3. Les résidents sortis dans l'année sont, pour les deux tiers, restés plus de six mois à Relais Accueil. Du fait de la prolongation de la scolarité et des difficultés d'insertion sur le marché du travail, les jeunes

demeurent plus longtemps dans l'état de jeunesse, ils ont «vieilli» (la moitié ont plus de 24 ans).

L'action sociale et éducative de l'association se poursuit cependant. Les animations reposent notamment sur les comités de résidents, un bulletin d'informations, des conférences, des excursions, des opérations ponctuelles (soirées, tournoi de tennis de table, etc.), des actions «santé» et «culture», etc. Les quelques locaux qui restent mis à la disposition d'associations reflètent l'ancrage local de Relais Accueil : Vent de Chine (association culturelle taiwanaise), Rencontre et culture franco-asiatique (cours de chinois), Stade olympique de Paris (football), etc.

*

L'originalité de Relais Accueil provient d'une part de sa configuration institutionnelle, qui a associé aux initiatives populaires l'intervention de hauts fonctionnaires, d'autre part de sa pédagogie issue de la JOC : «**Notre principe fondamental est de ne pas assister les jeunes travailleurs, mais de leur permettre de vivre une solidarité et de prendre leur vie en main.**» Dans un premier temps, l'association visait les jeunes ouvriers isolés pour lesquels le passage dans le foyer était conçu comme une étape vers l'indépendance. Le public se composait de migrants (provinciaux et étrangers) et de jeunes de la région parisienne. L'action

s'inscrivait dans les dynamiques jocistes auxquelles l'association participe. Les initiatives mises en place ont eu pour fonction de faciliter les mouvements de main-d'œuvre d'une région à l'autre, en se substituant aux familles absentes ou défaillantes. Dès les années 1970, l'insertion sociale et professionnelle a introduit une thématique nouvelle. La crise de l'emploi et le recul de l'État social ont contribué à redéfinir le public du foyer, qui comprend à présent des étudiants, des couples, des jeunes en stage ou sans emploi. Comme la JOC, Relais Accueil a élargi son audience. Les jeunes en formation, les jeunes chômeurs, les jeunes en galère effacent la figure du «jeune travailleur» des années 1960. La durée du «transit» tend à fortement s'allonger.

Certes, aujourd'hui, il faut tenir compte du changement des dispositifs et de moyens sans doute plus étroits. Certes, l'insertion par le logement tient aujourd'hui au foyer une place plus importante. Mais la réponse à ce besoin ne peut parvenir à elle seule à régler l'insertion des jeunes dans la société. Relais Accueil compte poursuivre l'objectif global qui a été le sien depuis ses débuts avec des outils et des actions adaptés à son nouvel environnement.

Francis Lebon

Le passé récent (2006-2013)

C'est pour les 40 ans (1966-2006) de l'association Relais Accueil qu'a été réalisée par Francis Lebon, historien, l'analyse qu'on vient de lire. Voici quelques traits de la période suivante.

La rénovation du bâtiment (travaux en 2005-2006) a induit une évolution importante dans les relations entre le foyer et son public. Financés par les mécanismes du logement social, ces travaux ont conduit à désigner, pour la quasi-totalité des chambres, des institutions réservataires qui ont le droit de présenter des candidats quand une place se libère. Il s'agit pour l'essentiel de la Ville de Paris et de l'État.

Certes, les candidatures spontanées ont continué à se manifester, mais la direction du foyer a moins de marge de manœuvre pour y donner suite. Quant aux candidats présentés par un réservataire, ayant suivi la filière des demandeurs de logement social (inscription au fichier général), ils ne s'attendent pas toujours à se voir proposer une chambre en foyer, en particulier une chambre partagée.

Le droit de présentation laisse à la direction du foyer une marge d'appréciation pour accepter ou non les candidats. La pédagogie mise en œuvre, qui s'appuie sur le fonctionnement collectif pour épauler les jeunes les plus en difficulté, demande de maintenir un certain équilibre dans la population

du foyer : certains cas trop difficiles, parmi les candidats présentés, doivent être écartés ; les relations entretenues avec les réservataires permettent de faire admettre ces décisions.

Le savoir-faire acquis par l'équipe du foyer en matière d'accompagnement a permis de développer un partenariat avec les services de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), qui confie au foyer des jeunes (18-21 ans) en contrat «jeune majeur».

L'association s'est efforcée de mettre en œuvre les dispositions (loi 2002-2) relatives aux droits des résidents. Non sans certaines adaptations, comme par exemple pour le Conseil de la vie sociale, difficile à faire fonctionner en raison de la durée de séjour relativement brève (un an en moyenne) : c'est trop court pour avoir un temps significatif d'action après la période de connaissance mutuelle nécessaire pour l'élection. D'autre part, une évaluation interne a été menée à bien en 2011 ; les thèmes retenus étaient l'accueil des nouveaux résidents, l'accompagnement personnalisé et l'entretien du cadre bâti.

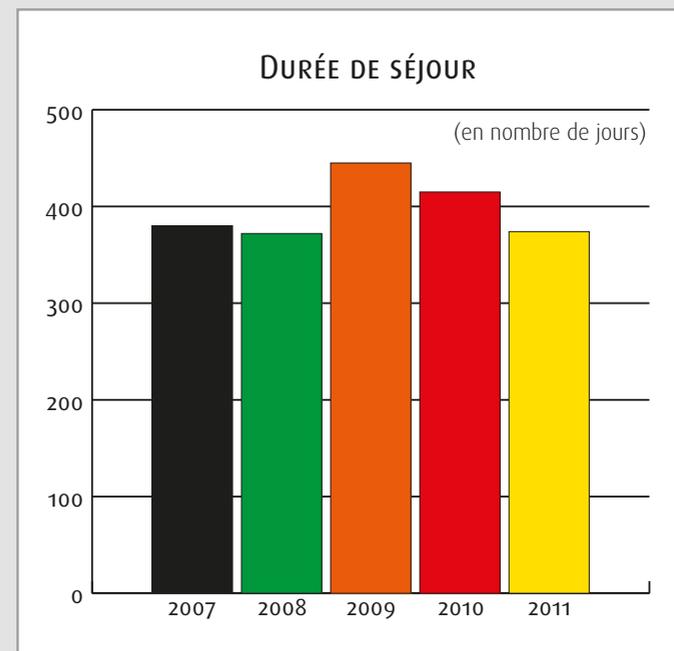
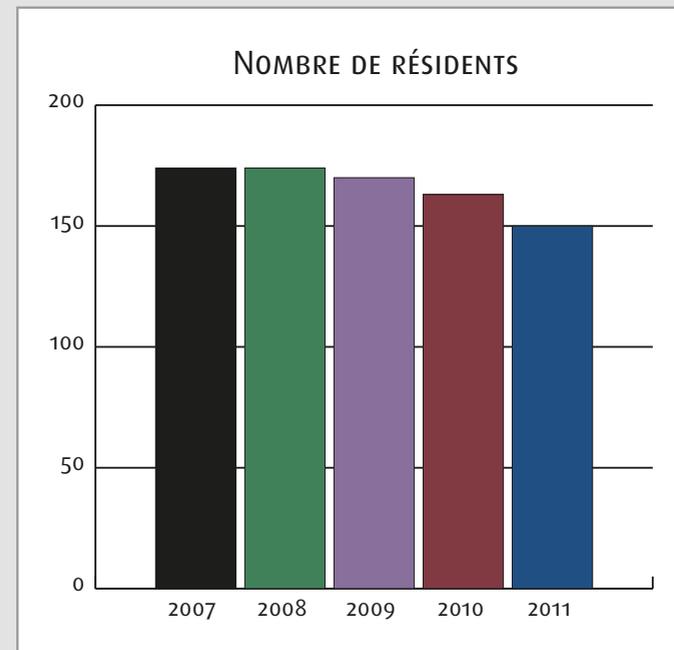
Les dirigeants et directeurs de Relais Accueil depuis 1964

	Président	Trésorier	Directeur
1964 1968	Alain Wisner	Robert Lion	André Lapostolle
1969 1976	René Salanne		
1977 1982	Bernard Brunhes	Jean-Pierre Landau	
1983	Guy Gouyet	Jacques Bolo	Jacky Guerard
1984 1989			Michel Barbot
1990 1991			Jean-Claude Trousseau
1992	André Lapostolle	Jacques Remond	Michèle Marti
1993			Bruno Bourges
1994			Carole Chabouté
1995 1997	Paul Angleraud	Jacques Remond	Thomas Fraser
1998			
1999	Pierre Barge	Jacques Remond	
2000			
2001 2005	Jean Moreau de Saint Martin	Emmanuel Borde-Courtivron	
2006			
2007			
2013			

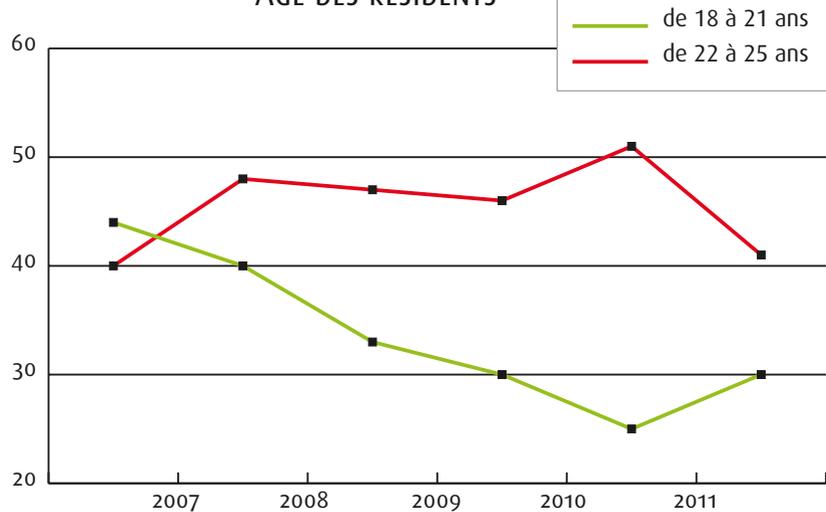


ANNEXES

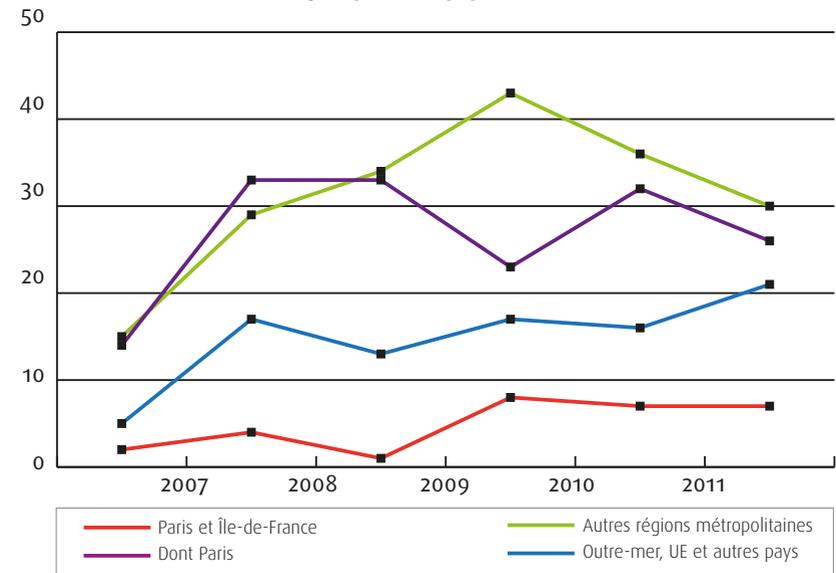
Graphiques 2007-2011 & Documents d'archives



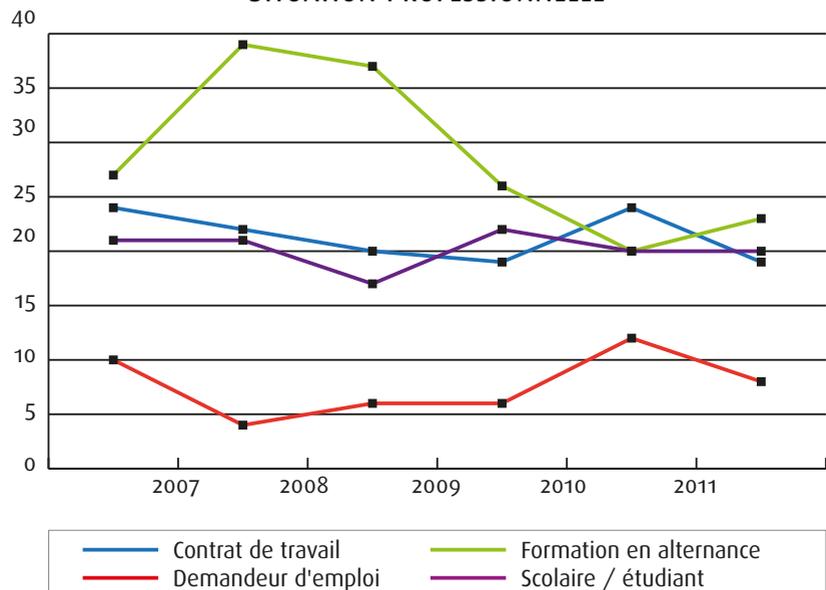
ÂGE DES RÉSIDENTS



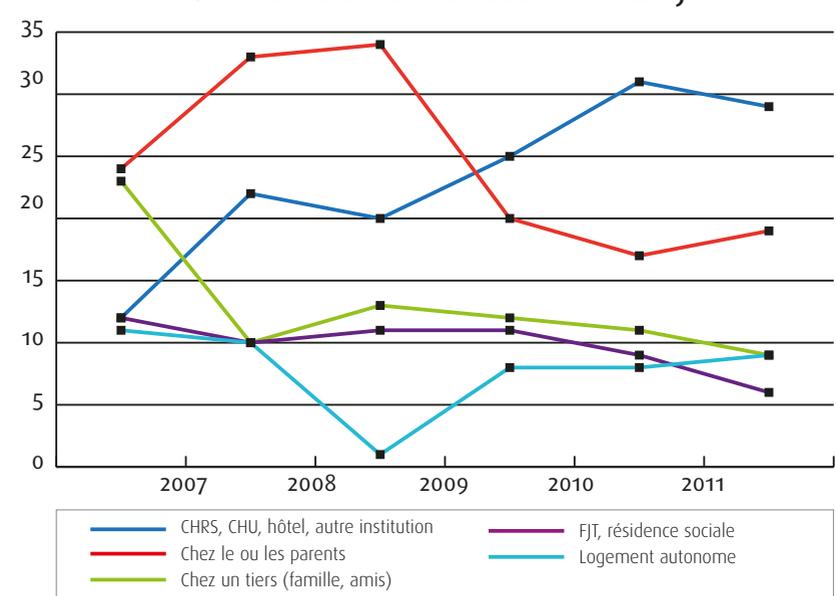
ORIGINE RÉSIDENTIELLE



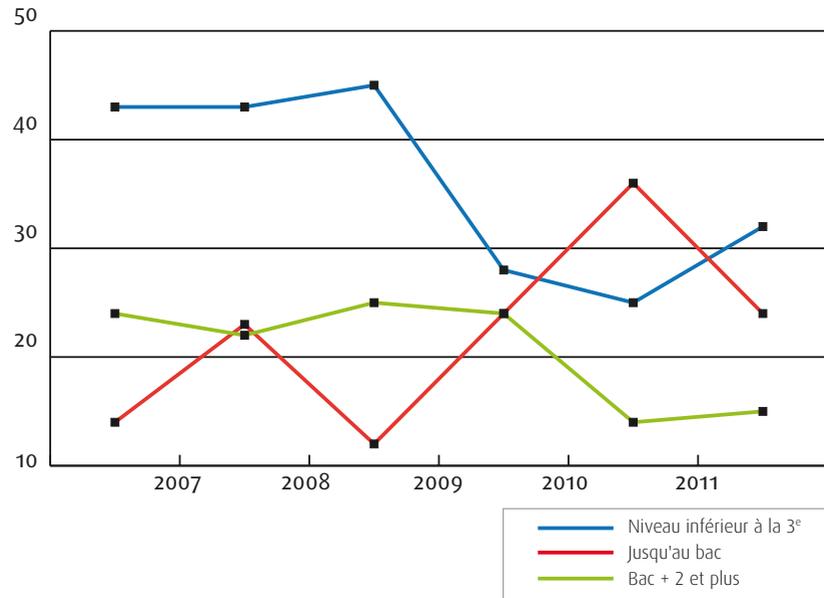
SITUATION PROFESSIONNELLE



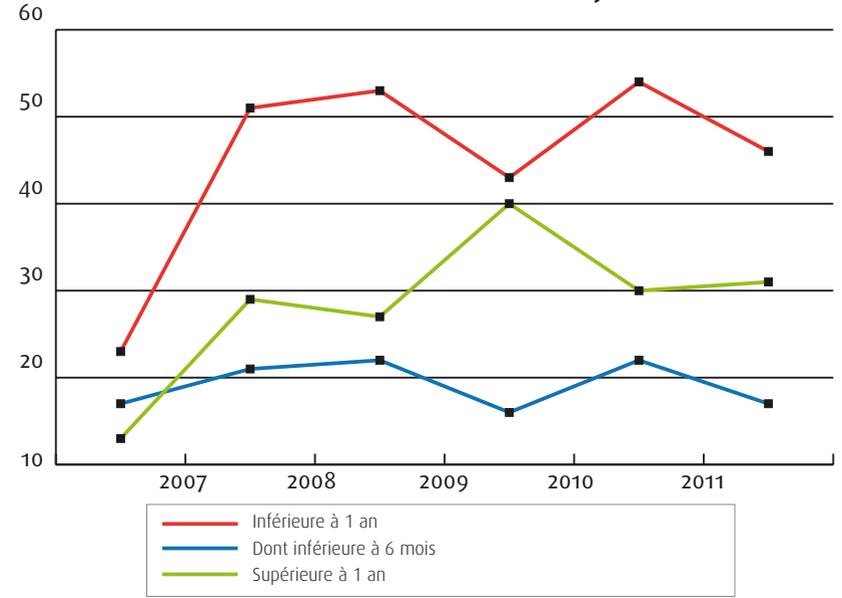
DERNIER LOGEMENT UTILISÉ AVANT LE FJT



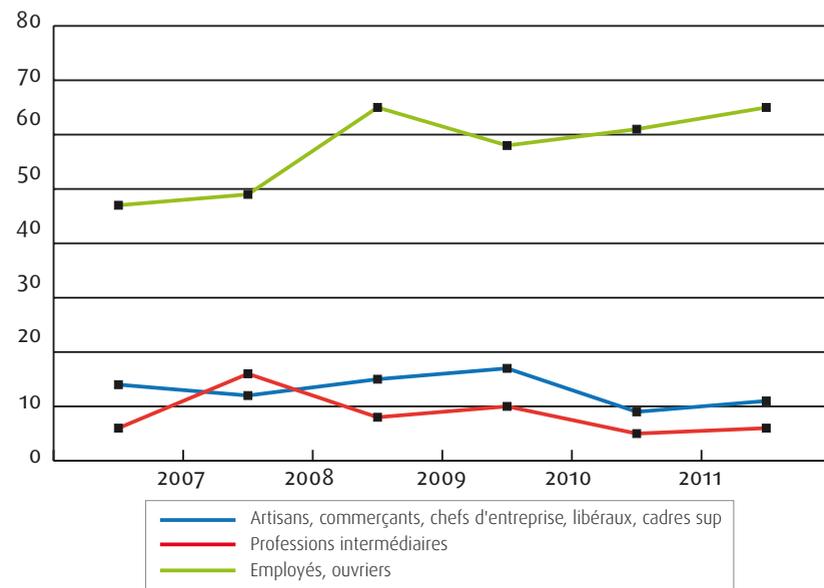
NIVEAU D'ÉTUDES À L'ENTRÉE



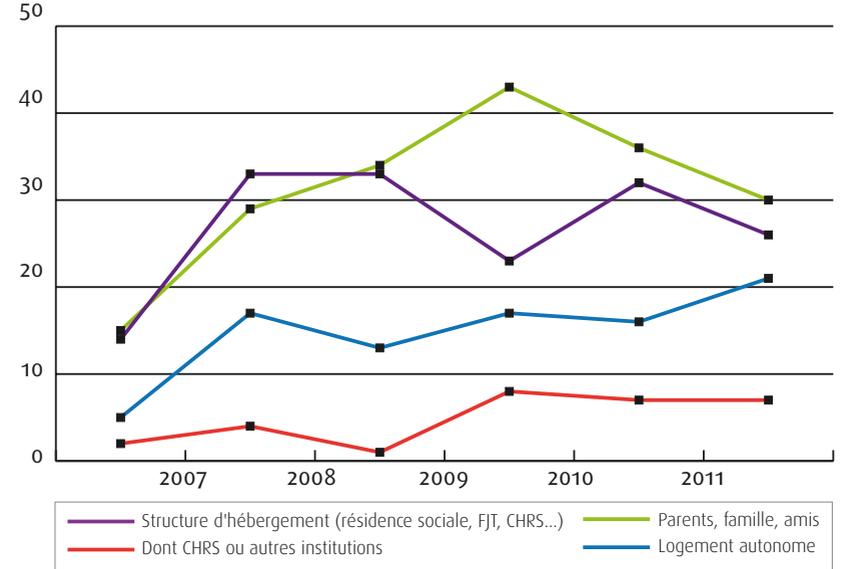
ÉVOLUTION DES DURÉES DE SÉJOUR



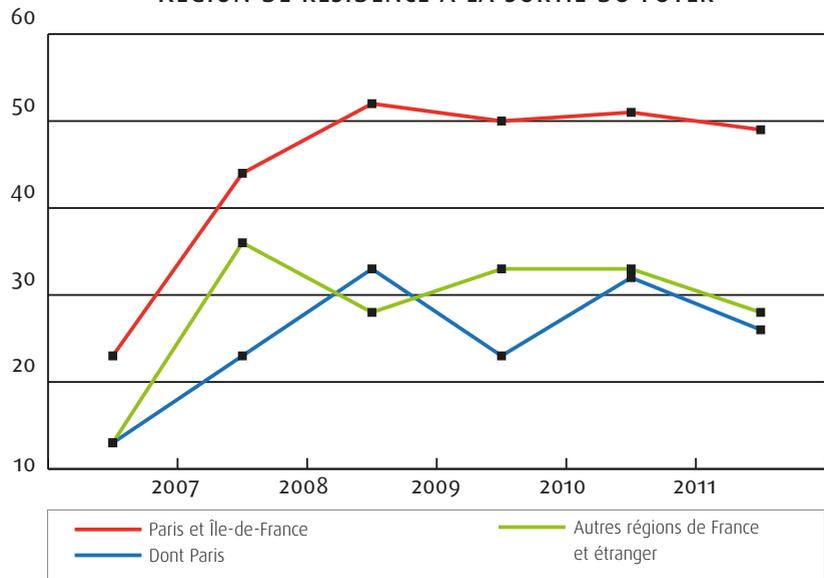
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE DES PARENTS



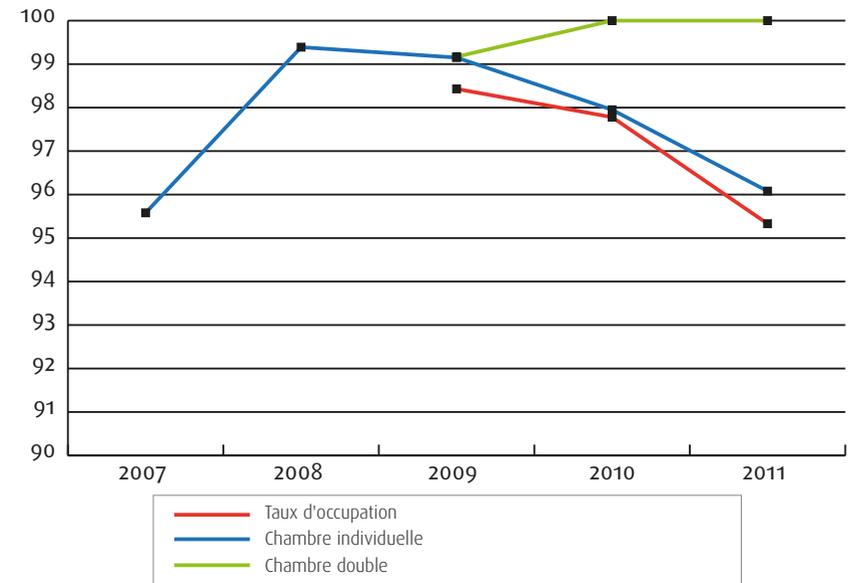
LOGEMENT À LA SORTIE DU FOYER



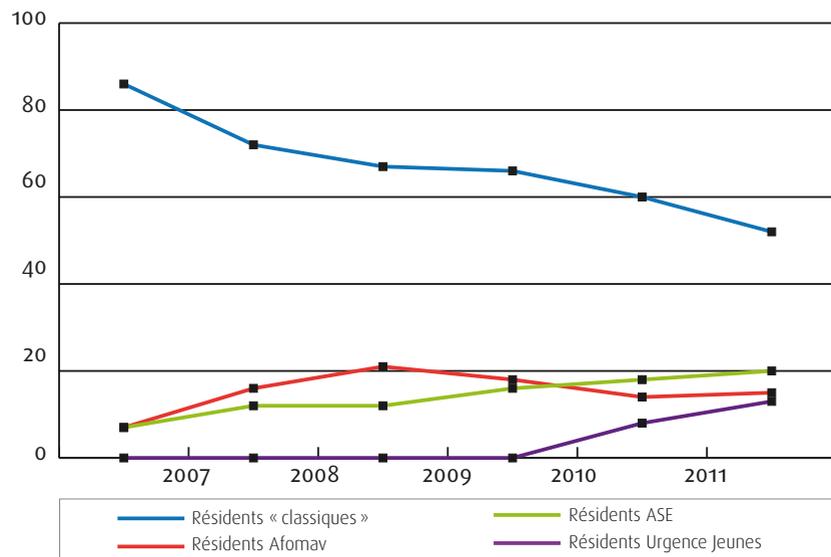
RÉGION DE RÉSIDENCE À LA SORTIE DU FOYER

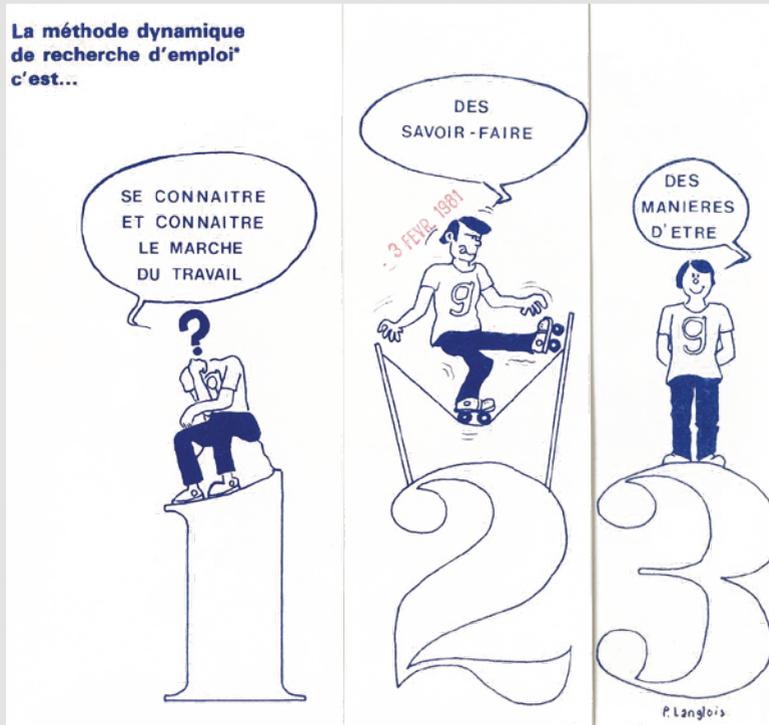


TAUX D'OCCUPATION



PROVENANCE DES RÉSIDENTS PAR SERVICE ORIENTEUR





ficile. Les mieux organisés possèdent l'adresse d'un organisme d'accueil. Mais ces services sont débordés.

A Relais-Accueil, 21, rue des Malmoisons (13^e), quinze garçons vivent pour 5 Francs par jour dans trois dortoirs aménagés au rez-de-chaussée d'une H.l.m. « Notre vocation est d'assurer l'intégration sociale des nouveaux venus, explique le directeur, M. André Lapostolle, 32 ans. Nous cherchons pour eux l'entreprise adéquate. » C'est la difficulté majeure. Les employeurs préfèrent les candidats dégages des obligations militaires.

Pour être admis dans les foyers de jeunes travailleurs (350 Francs par mois pour une chambre et 25 repas et petits déjeuners), il faut avoir plus de 18 ans et un certificat de travail. Malgré ces barrières, l'équipement est insuffisant. « Nous disposons de 50 000 lits dans 650 résidences, mais nous avons enregistré 30 000 demandes impossibles à satisfaire », dit M. Jean-Marie Despinette, président des F.j.t.



M. ANDRÉ LAPOSTOLLE (À DROITE) À RELAIS-ACCUEIL.
« Paris, j'ai compris. »

TRAVAIL Les « bleus » sur le marché

Tous les jeunes qui « montent » à Paris ne sont pas des Rastignac impatients de relever, à coups de diplômes, le défi du carriérisme. Patrice Boyer, 19 ans, Creusois muni d'un C.a.p. de peintre, Donald Jean, 17 ans, électromécanicien venu des Vosges, Annick, 16 ans et demi, qui a fui le Morbihan en auto-stop, n'ont qu'une ambition : gagner leur vie. Comme les 60 000 jeunes, souvent issus de villages oubliés par l'expansion, qui débarquent chaque année dans la capitale.

Pour tout diplôme, ils ont en poche un C.a.p. ou un certificat d'études primaires (70 %) ; parfois, le B.e.p.c., parfois rien. Et, tous, beaucoup d'illusions.

Ils les perdent vite pour découvrir que la vie est chère, le logement rare, la solitude garantie. Et l'embauche dif-

ficile. Les « bleus » du marché du travail, dans ces conditions, sombrent vite dans le désenchantement. « Paris, j'ai compris », annoncent les tiers d'entre eux qui se déclarent prêts à repartir pour n'importe où, pour n'importe quel emploi. Quelques-uns refusent d'admettre l'échec. Sans argent, sans travail, et sans domicile fixe, ces jeunes émigrés de l'intérieur courent alors de sérieux risques. « En quinze jours, la délinquance les guette », constate le commissaire Ernest Lefeuve, patron de la Brigade de protection des mineurs et créateur du Bureau d'aide de la préfecture.

Une étude de l'Institut national de la statistique publiée en novembre indique que, depuis 1962, une personne sur quinze a changé de région. Mais la mobilité est un art que l'école n'enseigne pas et que l'Etat n'a guère favorisé jusqu'ici en créant les équipements d'accueil suffisants. En l'apprenant « sur le tas », les jeunes migrants en font les frais. MONIQUE MOUNIER ■

Relais-Accueil

FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Des militants de la J.O.C. ont imaginé au milieu des années 50 le projet d'accueil de jeunes travailleurs qui a pris corps au 21 rue des Malmaisons dans notre 13^e.
 Il s'agissait alors d'accompagner des jeunes, ruraux et provinciaux « montés » à Paris pour trouver du travail. Il fallait les loger, bien sûr, mais aussi préparer leur sortie du foyer et contribuer au

rencontres entre étrangers, provinciaux, franciliens, ce qui donne une vraie éducation à la tolérance et à la citoyenneté, où ils reçoivent des informations collectives ou individualisées, où ils peuvent aussi faire du sport, participer à des sorties spectacles, bref ne pas se sentir seuls face à leurs difficultés. Les jeunes sont reçus par une animatrice responsable lors d'un entretien. La

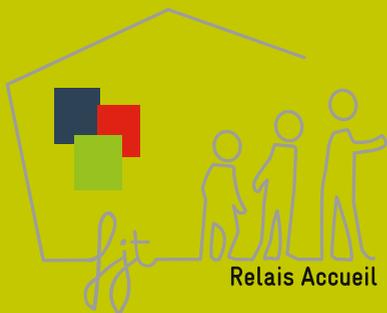


développement de leur vie individuelle et sociale. Le premier foyer a ouvert en banlieue.
 Aujourd'hui la population s'est diversifiée et, rue des Malmaisons, les récents travaux de rénovation, menés avec l'appui de l'OPAC (bail de longue durée) permettent d'accueillir 84 personnes au lieu de 50, mais la déontologie est la même : permettre à des jeunes de 18 à 25 ans de revenus modestes, hommes, femmes (équilibre entre les deux), célibataires, quelques couples sans enfants, de vivre le mieux possible une transition vers un logement et une vie autonome. La durée de séjour va de quelques semaines à deux ans maximum. Pendant ce temps le foyer suit ces jeunes dans leur recherche d'emploi en les aidant à rédiger CV et lettre de motivation, leur apprend à se responsabiliser : tous payent un loyer modique, pour des chambres individuelles, à 2, voire à 3, partagent des lieux collectifs où ils se

populaire se renouvelle constamment. Pour financer l'aide apportée aux résidents, se sont créés des partenariats avec la Mairie de Paris, la direction de l'Urbanisme et du logement, la CAF etc... Les associations locales ne sont pas en reste : à la soirée d'inauguration des nouveaux locaux, le 19 octobre 2006, des musiciens chinois ont apporté leur contribution fort appréciée. Le directeur actuel, Thomas Fraser, a déjà exercé cette fonction à Bagneux, malgré sa jeunesse il est donc « rodé » pour une charge qui demande disponibilité, délicatesse et fermeté en même temps, volonté de « donner le moral » à ces jeunes moins favorisés pour qu'ils ne soient pas rejetés, mais s'insèrent bien dans une société plus dure encore aujourd'hui qu'il y a un demi-siècle. Il s'inscrit dans le droit-fil de la vocation sociale de notre arrondissement.

G. M. ■

Comité de rédaction • Aude Borde-Courtivron, Jean Moreau de Saint-Martin, Thomas Fraser et Nicolas Gillot. Travail collectif du Conseil d'administration et de l'équipe de salariés de Relais Accueil, pour la partie projet *Relais Accueil en marche*; Francis Lebon, pour la partie *Relais Accueil, une longue histoire*.
 Relecture et correction • Hélène Soula - leslivresdevotrevie.com
 Conception graphique et mise en page • Corinne Leconte - maketco@free.fr
 Crédits photographiques • Archives de Relais Accueil et de l'URFJT Île-de-France
 Impression • Stipa à Montreuil, sur papier CyclusPrint - Mars 2014



21, rue des Malmaisons
75013 PARIS
Tél. 01 44 06 88 20
www.relais-accueil.fr